

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°30-2017-036

GARD

PUBLIÉ LE 15 MARS 2017

Sommaire

D.T. ARS du Gard	
30-2017-03-06-011 - Arrêté portant retrait temporaire d'agrément de l'entreprise de	
transports sanitaires terrestres Ambulances des Arènes - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE (2	
pages)	Page 3
30-2017-03-06-010 - Arrêté portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de	
transports sanitaires terrestres Ambulances BERNARD- 30170	
ST-HIPPOLYTE-DU-FORT (2 pages)	Page 6
30-2017-03-09-001 - Décision tarifaire portant fixation de la dotation globale de soins	
provisoirepourl'année 2017 de l'EHPAD SAMDO Rochebelle (2 pages)	Page 9
DDCS du Gard	
30-2016-04-26-007 - ARRETE 25&26avril2016 creation CIL du GRAND AVIGNON (3	
pages)	Page 12
30-2017-03-09-002 - KM_C284e-20170310155747 (2 pages)	Page 16
DDTM 30	
30-2017-03-08-003 - protection contre les inondations exploitation SOMAL (2 pages)	Page 19
DDTM du Gard	
30-2017-03-13-002 - DECISION N° 2017 - AH - OS/01 portant subdélégation de	
signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir	
adjudicateur (6 pages)	Page 22
30-2017-03-13-001 - DECISION N° 2017-AH-AG/02 portant subdélégation de signature	
en matière d'administration générale (12 pages)	Page 29
DIRECCTE	
30-2017-03-06-012 - ARRETE PORTANT ATRIBUTION DE LA MEDAILLE DU	
TRAVAIL (48 pages)	Page 42
Préfecture du Gard	
30-2017-03-10-001 - AP modificatif composition CSS SYNGENTA du 10 mars 2017 (4	
pages)	Page 91
30-2017-03-10-002 - APPP pour étude de sol (5 pages)	Page 96
30-2017-03-14-002 - Arrêté décernant le Titre de Maître-Restaurateur à M. Thierry	
MICHEL, exploitant le restaurant "Chez Tibère" sis à SOMMIERES (2 pages)	Page 102
30-2017-03-14-001 - Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de	
Cohérence Territoriale (SCOT) Uzège - Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et	
Rural (PETR) (8 pages)	Page 105

D.T. ARS du Gard

30-2017-03-06-011

Arrêté portant retrait temporaire d'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances des Arènes - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

Retrait temporaire d'agrément Ambulances des Arènes - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE



La Directrice générale de l'agence régionale de santé Occitanie

ARRÊTE

Portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances des Arènes, sise, 6 Rue André Sautel - 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6312-1 et suivants et R.6312-1 et suivants modifiés;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral;

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2009-136 du 9 février 2009 portant diverses dispositions relatives aux plaques et inscriptions, la réception et l'homologation et l'immatriculation des véhicules ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé;

Vu le décret n°2012-1007 du 29 août 2012 relatif l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires;

Vu le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER au poste de Directrice générale de l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

Vu le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie

Vu l'arrêté du 10 février 2009 fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires

Vu la décision de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées du 04 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation Départementale du Gard 6, rue du Mail 30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

www.ars.occitanie.sante.fr

Vu la décision Madame le Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon en date du 30/05/2011, portant agrément n° 530 de la société AMBULANCES DES ARENES en tant qu'entreprise de transports sanitaires terrestres

Vu le rapport du médecin de santé publique de l'ARS en date du 1^{er} juin 2016, faisant état de l'incident survenu le 15 décembre 2015 dans l'enceinte du CHU Caremeau, entre la société « Ambulances Des Arènes » et un agent chargé du contrôle d'accès de cet établissement.

Vu la demande d'ajournement, pour complément d'information auprès du CHU de Nîmes, souhaitée par les membres du sous-comité des transports sanitaires du 23 juin 2016, après avoir entendu l'un des co-gérants de l'entreprise « Ambulances Des Arènes » sur les faits reprochés à son employé.

Vu les documents fournis par le CHU de Nîmes en date du 07 juillet 2016

Vu l'absence des co-gérants de l'entreprise lors du sous-comité du 20 décembre 2016, malgré la convocation envoyée à l'adresse de la société le 05 décembre 2016,

Vu l'avis du sous-comité des transports sanitaires terrestres du 20 décembre 2016,

Considérant le comportement inadapté des employés de la société « Ambulances Des Arènes »; incompatible avec la profession d'ambulancier

Considérant que cette société a déjà fait l'objet d'un avertissement pour des faits similaires le 19 juin 2015, suite au sous-comité du 28 avril 2015.

Sur proposition du délégué départemental du Gard,

DECIDE

<u>Article 1</u>: L'agrément n° 530, délivré à l'entreprise de transports sanitaires, « Ambulances Des Arènes », sise, 6 Rue André Sautel – 30200 BAGNOL-SUR-CEZE; est suspendu **pour une durée** <u>de 7 jours</u> du Lundi 15 Mai au Dimanche 21 Mai 2017 inclus.

<u>Article 2</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire, d'un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la santé et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, sise 16, avenue Feuchères – 30 000 Nîmes, dans les deux mois à compter de sa notification.

<u>Article 3</u>: Le Délégué Départemental du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard, et dont une copie sera notifiée à l'intéressé.

- 5 MARS 2017

P. /la Directrice Générale et par délégation

Le Délégué Départemental Adjoint du Gard

Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie Délégation Départementale du Gard 6, rue du Mail 30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

www.ars.occitanie.sante.fr

D.T. ARS du Gard

30-2017-03-06-010

Arrêté portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances BERNARD- 30170 ST-HIPPOLYTE-DU-FORT

Ambulances BERNARD St Hippolyte du Fort - Retrait temporaire d'agrément



La Directrice générale de l'agence régionale de santé Occitanie

ARRÊTE

Portant retrait temporaire de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres Ambulances Bernard, sise, 5 Place de la Canourgue - 30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6312-1 et suivants et R.6312-1 et suivants modifiés ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral;

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2009-136 du 9 février 2009 portant diverses dispositions relatives aux plaques et inscriptions, la réception et l'homologation et l'immatriculation des véhicules ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé;

Vu le décret n°2012-1007 du 29 août 2012 relatif l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires ;

Vu le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, la santé et aux territoires ;

 \mathbf{Vu} le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER au poste de Directrice générale de l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

Vu le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié, fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectées aux transports sanitaires

Vu la décision de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées du 04 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation Départementale du Gard 6, rue du Mail 30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél. : 04.66.76.80.00

www.ars.occitanie sante fr

Vu la décision de monsieur le Préfet du Gard en date du 31/01/1991, portant agrément n° 170 de la société Ambulances Thomas en tant qu'entreprise de transports sanitaires terrestres (nom commercial Ambulances Bernard)

Vu le rapport du médecin de santé publique de l'ARS en date du 02/12/2016, signalant les dysfonctionnements relatés par le responsable du SAMU à l'encontre de la société « Ambulances Bernard » qui a refusé le transport d'un patient, malgré la demande du médecin régulateur lors de la garde du 18/10/2016

Vu l'avis émis par le sous-comité des transports sanitaires terrestres lors de sa réunion du 20 décembre 2016, après avoir entendu Monsieur ABRANE gérant de la société « Ambulances Bernard »;

Considérant le manquement aux obligations relatives à l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires terrestres, et notamment aux articles R6312-23-3° et R6312-16 du code de la santé publique

Sur proposition du délégué départemental du Gard,

DECIDE

<u>Article 1</u>: L'agrément n° 170, délivré à l'entreprise de transports sanitaires, « Ambulances Bernard », sise, 5 Place de la Canourgue - 30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT; est suspendu **pour une durée** <u>de 15 jours</u> du Lundi 15 Mai 2017 au Lundi 29 Mai 2017 inclus.

Article 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire, d'un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la santé et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, sise 16, avenue Feuchères – 30 000 Nîmes, dans les deux mois à compter de sa notification.

<u>Article 3</u>: Le Délégué Départemental du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard, et dont une copie sera notifiée à l'intéressé.

- 6 MARS 2017

P. /la Directrice Générale et par délégation Le Délégué Départemental Adjoint du Gard

Mohamed MEHENNI

Agence Régionale de Santé Occitanie Délégation Départementale du Gard 6, rue du Mail 30 906 Nîmes Cedex 2 - Tél.: 04.66.76.80.00

www.ars.occitanie.sante.fr

D.T. ARS du Gard

30-2017-03-09-001

Décision tarifaire portant fixation de la dotation globale de soins provisoirepourl'année 2017 de l'EHPAD SAMDO Rochebelle



DECISION TARIFAIRE PORTANT FIXATION DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS PROVISOIRE POUR L'ANNEE 2017 DE L'EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE - 300010089

Le Directeur Général de l'ARS Occitanie

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la loi n° 2015-1702 du 21/12/2015 de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 publiée au Journal

Officiel du 22/12/2015;

VU l'arrêté ministériel du 27/04/2016 publié au Journal Officiel du 10/05/2016 pris en application de l'article

L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2016 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les

établissements et services médico-sociaux publics et privés ;

VU la décision du directeur de la CNSA en date du 04/05/2016 publiée au Journal Officiel du 13/05/2016

prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2016 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et

services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de

directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie;

VU la décision de délégation de signature du directeur général de l'ARS vers le délégué départemental du

GARD en date du 04/01/2016;

VU L'arrêté en date du 14/04/2006 autorisant la création d'un EHPAD dénommé EHPAD RESIDENCE

SAMDO ROCHEBELLE (300010089) sis 17, R DES CHATAIGNIERS, 30100, ALES et géré par

l'entité dénommée ASSOC SAMDO (300010089);

VU la convention tripartite prenant effet le 01/01/2016;

VU Le procès-verbal de la visite de labellisation provisoire du « Pôle d'Activités et de Soins Adaptés »

(PASA), avec avis favorable;

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} La dotation globale de soins provisoire pour l'exercice budgétaire 2017, s'élève à 1 093 403.24 € et se

décompose comme suit :

	DOTATION GLOBALE DE SOINS EN EUROS
Hébergement permanent	926 733.51
UHR	0.00
PASA	63 798.00
Hébergement temporaire	33 665.33
Accueil de jour	69 206.39

- ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie s'établit à 91 116.99 €;
- ARTICLE 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis Cours administrative d'appel de Bordeaux 17, Cours de Verdun, 33074, Bordeaux Cedex dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.
- ARTICLE 4 Le directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « ASSOC SAMDO » (300010048) et à la structure dénommée EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE (300010089).

FAIT A NIMES

, LE 09/03/2017

Pour la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Réursillen-Midi-Pyrénérs et par de légation. Le délégué départemental adjoint du Card

Mohamed MEHENNI

DDCS du Gard

30-2016-04-26-007

ARRETE 25&26avril2016 creation CIL du GRAND AVIGNON

arrêté conjoint de création de la Conférence Intercommunale du Logement de l'agglomération du Grand Avignon, en application de l'article 97 de la loi ALUR



PREFET DU GARD PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale de la cohésion sociale Pôle développement social Service logement social

Affaire suivie par :Guillaume GREGOIRE Tél : 04 88 17 86 41 Télécopie : 04 88 17 86 99 Courriel :guillaume.gregoire@vaucluse.gouv.fr

ARRÊTÉ

Portant composition de la conférence intercommunale du logement au sein de la communauté d'agglomération du Grand Avignon

Le Préfet de Vaucluse Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet du Gard Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et notamment son article 97 ;

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et notamment son article 8 ;

VU la délibération du 12 octobre 2015 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ;

Considérant la demande du Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par courrier du 3 février 2016 reçu le 5 février 2016 ;

SUR proposition de messieurs les secrétaires généraux de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard,

ARRETENT

ARTICLE 1^{er} : La conférence intercommunale du logement de la communauté d'agglomération du Grand Avignon est co-présidée par le Préfet de Vaucluse ou son représentant, et par le Président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon ou son représentant.

ARTICLE 2 : La conférence intercommunale du logement de la communauté d'agglomération du Grand Avignon est composée des membres suivants :

Collège des collectivités territoriales (17 titulaires)

- Mesdames et Messieurs les Maires des 15 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ;
- Un représentant du Conseil départemental du Gard ;
- Un représentant du Conseil départemental de Vaucluse.

Collège des professionnels du secteur locatif social (10 titulaires)

- Un représentant de Grand Avignon Résidences ;
- Un représentant de Grand Delta Habitat ;
- Un représentant de Mistral Habitat ;
- Un représentant d'Erilia;
- Un représentant de la Société Française d'Habitations Economiques ;
- Un représentant des organismes titulaires de droits de réservation ;
- Deux représentants des organismes agréés au titre de la maitrise d'ouvrage d'insertion :
 - o Un représentant de Loger Jeunes Vaucluse;
 - Un représentant du Mas de Carles.

Collège des usagers ou associations auprès des personnes défavorisées ou de locataires (5 titulaires)

- Deux représentants locaux des associations de locataires siégeant à la Commission Nationale de Concertation :
 - o Un représentant de CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie);
 - o Un représentant de la CNL (Confédération Nationale du Logement).
- Deux représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :
 - Un représentant de L'AHARP (Association Hébergement Accueil et Réinsertion en Provence);
 - o Un représentant de Cap Habitat.
 - Un représentant des personnes défavorisées désigné par les URIOPSS PACA et Grand Sud.

ARTICLE 3 : Messieurs les secrétaires généraux de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse et de la préfecture du Gard.

Fait à Nîmes, le 26 AVR. 2016

Fait à Avignon, le 25 AVR. 2016

Didier LAUGA

Berna d GONZALEZ

DDCS du Gard

30-2017-03-09-002

KM_C284e-20170310155747

Arrêté 1er quartile de ressources des demandeurs de logt social par EPCI- loi Egalité



Direction Départementale de la Cohésion Sociale Pôle Logement

ARRETÉ n °2017 -

relatif au seuil de ressources des demandeurs de logement social du 1 er quartile prévu par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

LE PRÉFET DU GARD, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article L. 441-1, alinéa 21,

ARRÊTE

Article 1^{er}: Pour l'année 2017, le montant, mentionné au 21^{ème} alinéa de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation susvisé, qui correspond aux ressources les plus élevées du quartile des demandeurs aux ressources les plus faibles parmi les demandeurs d'un logement social situé sur le territoire des établissements publics de coopération intercommunale du département figure dans le tableau joint en annexe.

Article 2 : Le secrétaire général de la Préfecture, la directrice départementale de la cohésion sociale du Gard, sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat de la préfecture du Gard.

Fait à Nîmes, le

®9 MARS 2017

Le préfet,

Didier LMICA

Annexe

Tableau fixant les seuils de ressources du premier quartier pour les EPCI du Gard au titre de l'année 2017

Nom de l'EPCI	1er quartile de ressources annuelles par UC
CC Pays d'Uzès	7 389
CA du Gard Rhodanien	6 048
CC de Cèze Cévennes	5 652
CA Alès Agglomération	6 288
CC Beaucaire Terre d'Argence	6 367
CC de Petite Camargue	7 154
CA de Nîmes Métropole	6 175

DDTM 30

30-2017-03-08-003

protection contre les inondations exploitation SOMAL



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer SEI/GUE

Dossier suivi par : Jerôme Gauthier

Téléphone: 04 66 62 66 29

E-mail: jerome.gauthier@gard.gouv.fr

Arrêté modificatif n°

Concernant le transfert du bénéficiaire de l'autorisation au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de dispositifs de protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze

Le Préfet du Gard, Chevalier de la Légion d'honneur

- VU le code de l'Environnement et notamment les articles L122-1, L123-3 à L 123-19, L214-1 à L 214-6, R214-45;
- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2016-DL-38-1 du 27 septembre 2016 portant délégation de signature à M. André HORTH, Directeur départemental des Territoires et de la Mer et la décision n°2016-AH-AG/02 du 17 octobre 2016 portant subdélégation de signature dudit arrêté;
- VU la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement en date du 3 mars 2005 présentée par l'exploitation SOMAL relative à la protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze et l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 18 mai 2006;
- VU le courrier en date du 2 mars 2017 de la SARL Horta de la Mar (lieu-dit Villerase BP 48 66750 Saint Cyprien) demandant le transfert à son bénéfice de l'autorisation de procéder aux opérations prévues dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2006-138-14 en date du 18 mai 2006 autorisant l'exploitation SOMAL à procéder aux travaux de protection contre les inondations de l'exploitation SOMAL sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze;
- SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard;

ARRETE

ARTICLE 1

L'autorisation de procéder, au titre du code de l'environnement, aux opérations prévues dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2006-138-14 en date du 18 mai 2006 autorisant l'exploitation SOMAL à réaliser des dispositifs de protection de l'exploitation contre les inondations sur la commune de Saint Laurent d'Aigouze , est transférée à compter de ce jour à la SARL Horta de la Mar lieu-dit Villerase BP 48 66750 Saint Cyprien.

ARTICLE 2

Le reste sans changement.

ARTICLE 3

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard et la SARL Horta de la Mar sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Nîmes, le 08 mars 2017

Pour le Préfet et par délégation La Chef du Service Eau et Inondation

Françoise TROMAS

DDTM du Gard

30-2017-03-13-002

DECISION N° 2017 – AH – OS/01 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Secrétariat Général

Nîmes, le 13 mars 2017

Réf.:

Affaire suivie par : Guillaume BOUROUMEAU Tél : 04.66.62.62.04

Courriel: guillaume.bouroumeau@gard.gouv.fr

DECISION N° 2017 – AH – OS/01

portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur

Le Directeur départemental des territoires et de la mer

- VIJ le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU les arrêtés interministériels portant règlement de la comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du 21 décembre 1982 et du 30 décembre 1982 modifiés par celui du 20 septembre 1984 pour ce qui concerne les budgets des ministères de l'urbanisme et du logement, des Transports et de l'Environnement;
- VU l'arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2015 nommant M. André HORTH, Directeur départemental à la direction départementale des territoires et de la mer à compter du 1er juillet 2015 ;
- VU l'arrêté n° 2017 DL 40 du 06 mars 2017 portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique portant règlement général sur la comptabilité publique à **M. André HORTH** pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État en qualité de responsable d'unité opérationnelle des budgets opérationnels de programme relevant de sa compétence
- VU l'arrêté n° 2017 DL 39 du 06 mars 2017 portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique à **M. André HORTH** pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État des budgets opérationnels de programme BOP 333 action 2 et BOP 724
- VU l'arrêté préfectoral n° 2017 DL 42 du 06 mars 2017 portant délégation de signature à **M. André HORTH**, directeur départemental des territoires et de la mer pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur

DECIDE

Article 1er:

Subdélégation de signature est donnée à Mme Lydia VAUTIER, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directrice Départementale Adjointe des Territoires et de la Mer, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué et tant pour les dépenses que pour les recettes, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental des territoires et de la mer, selon l'ensemble des dispositions prévues dans les arrêtés susvisés du Préfet du Gard.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur ou du subdélégataire visé à l'article 1er, Mme **Catherine BOURRIER**, Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, Secrétaire Générale, disposera de la même subdélégation.

Article 3:

Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires de crédits à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences (conformément aux spécimens de signature en annexe 2) :

- les propositions d'engagements des dépenses et d'affectation des crédits à des opérations d'investissement, de fonctionnement ou d'intervention auprès du Contrôle budgétaire et les pièces justificatives qui les accompagnent
- les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature
- les engagements juridiques matérialisés par des marchés à procédure adaptée jusqu'à 90 000 € hors taxes
- l'établissement des titres de recettes

sur les BOP suivants:

ВОР	Chef de service	Grade – service
333 217 215 724	Mme Catherine BOURRIER	Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable Secrétaire Générale
181 (BOP de Bassin) 113 (Eau)	Mme Françoise TROMAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Jérôme GAUTHIER	Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts Chef du Service Eau et Inondation Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, Adjoint au chef de service
135 181 (BOP de Région)	Mme Florence BOUCHUT ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Jean-François ROUSSEL	Ingénieur divisionnaire des TPE Chef du Service Urbanisme et Habitat Ingénieur divisionnaire des TPE Adjoint au chef de service

2/6

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX
Tél: 04.66.62.62.00 – Fax: 04.66.23.28.79 – www.gard.gouv.fr
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard: 0 820 09 11 72
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

149 113 (Biodiversité) 181 203	M. Cyrille ANGRAND	Ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, Chef du Service Environnement Forêt
149	M. Gérard CHEVALIER ou, en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Catherine BERGOGNE	Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement, Chef du Service Économie Agricole Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement Adjointe au chef de service
207	M. Géry FONTAINE	Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable Chef du Service Sécurité et Bâtiment

Article 4:

Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'unités, dont la liste est annexée (annexe 1) à la présente décision, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences (conformément aux spécimens de signature en annexe 2) :

- les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature
- les engagements juridiques à hauteur d'un montant maximum fixé dans l'annexe précitée.

Article 5:

En cas d'absence ou d'empêchement des gestionnaires et responsables d'unités désignés aux articles 3 et 4, les subdélégations conférées par ces mêmes articles pourront être exercées par l'intérimaire nominativement désigné.

Article 6:

Sur proposition des gestionnaires ou responsables d'unités désignés à l'article 4 de la présente décision pourront être habilités à signer des commandes sous leur contrôle et sous leur responsabilité certains de leurs collaborateurs dans la limite d'un montant fixé dans l'annexe 1 à la présente décision.

Article 7:

La signature du subdélégataire et sa qualité devront être précédées de la mention suivante : « pour le Préfet et par délégation, pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ».

Article 8:

A la date de publication, toutes dispositions antérieures relatives à une subdélégation de signature sont abrogées

Article 9:

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer est chargé de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard et qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

sig^{né}

André HORTH

Annexe 1 à la décision portant subdelegation de signature pour l'exercice de la competence d'ordonnateur secondaire délégué et du pouvoir adjudicateur

		Chefs d'unités habilités à signer des commandes visés à l'article 4		Autres agents habilités à signer des commandes visés à l'article 6	
	ВОР	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engageme nt juridique
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	COLSON Marion (SG)	20 000 €	JULLIEN Jean-Etienne AFFORTIT Pierre JEAN-FRANCOIS Audrey (facturation voyagistes)	5 000 €
	Conduite et pilotage de	Christine GIACOMAZZI (SG)	20 000 €	ROSET Xavier	5 000 €
217	l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	COLSON Marion (SG)	20 000 €		
		Christine GIACOMAZZI (SG)	20 000 €		
215 politic	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	COLSON Marion (SG)	20 000 €		
724	Entretien des bâtiments de l'État	COLSON Marion (SG)	20 000 €	JULLIEN Jean-Etienne AFFORTIT Pierre	5 000 €
125	Urbanisme Territoires et	AMRI Mohamed (SUH)	20 000 €	COLSON Marion	
135	amélioration de l'habitat	JACQUET – FONTAINE Hélène (SUH)	20 000 €	(SG) (frais de déplacements)	5 000 €
181	Prévention des risques (BOP de région et bassin)	SCELSO Estelle (SEI)	20 000 €	FRANCE Géraldine	5 000 €
113	Paysage, Eau et Biodiversité	HARENG Didier (SEF) Biodiversité- Natura 2000	20 000 €		

5/6

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – www.gard.gouv.fr
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

		Chefs d'unités habilités à signer des commandes visés à l'article 4		Autres agents habilités à signer des commandes visés à l'article 6	
	ВОР	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engagement juridique	nom – prénom	Montant maximum autorisé de l'engageme nt juridique
149	Forêt	CHANTEPY Christophe (SEF)	20 000 €		
203 181	Infrastructures de transports	VIDAL Agnès (SEF)	20 000 €		
207	Sécurité et circulation routière	BOUKRA Morad (SSB)	20 000 €	PIERRE Géraldine (SSB) COLSON Marion (SG) (frais de déplacement)	5 000 €

DDTM du Gard

30-2017-03-13-001

DECISION N° 2017–AH–AG/02 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Nîmes, le 13 mars 2017

Secrétariat Général

Réf : CB / GB Affaire suivie par : Guillaume BOUROUMEAU Tél : 04.66.62.62.04

Courriel: guillaume.bouroumeau@gard.gouv.fr

DECISION N° 2017-AH-AG/02

portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

Le directeur départemental des territoires et de la mer,

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2015 nommant **M. André HORTH**, directeur départemental à la direction départementale des territoires et de la mer à compter du 1er juillet 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral 2017–DL-38 du 06 mars 2017 donnant délégation à **M. André HORTH**, directeur départemental des territoires et de la mer,

Vu la décision 2017–AH–AG/01 du 09 février 2017 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

DECIDE:

Article 1:

Subdélégation de signature est donnée à :

Lydia VAUTIER, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directrice Départementale Adjointe des Territoires et de la Mer pour signer l'ensemble des actes administratifs visés à l'article 1 er de l'arrêté préfectoral susvisé, dans le cadre de ses attributions et compétences.

Article 2:

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions respectives, les décisions visées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral susvisé, aux chefs de services suivants, ainsi qu'aux fonctionnaires désignés pour assurer leur intérim :

1 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX
Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – www.gard.gouv.fr
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

Code	Nature de la délégation	Délégataires	
	NISTRATION GÉNÉRALE		
Délégatio Catherine durable,	n de signature est donnée à : e BOURRIER , Conseillère d'administration de l'écologie emble des décisions du domaine I	e, du développement et de l'aménagement	
Délégatio Christine exception	n de signature est donnée à : GIACOMAZZI, Secrétaire d'administration et de contrô	ble du développement durable de classe	
I-1-1	Décisions relatives à la situation individuelle des fonction octroi des congés annuels et RTT, utilisation des congés accumulés sur un compte é octroi des autorisations d'absence, y compris celle 	pargne-temps	
I-2-1	Décisions relatives à la situation individuelle des fonction octroi des congés de maternité, de paternité, d'ade autorisation d'exercer des fonctions à temps partie retour dans l'exercice des fonctions à temps plein	option et du congé bonifié el	
I-3-1-6	Réintégration des fonctionnaires, stagiaires et agents non titulaires dans les cas suivants : • au terme d'une période de travail à temps partiel		
Christine exception En cas d'a	n de signature est donnée à : GIACOMAZZI, Secrétaire d'administration et de contrô nelle, absence ou d'empêchement du chef de service, écisions suivantes :	ble du développement durable de classe	
I-2-1	 octroi et renouvellement des congés de maladie, o longue durée 	des congés de longue maladie et des congés de	
I-3-1-1	 Accidents de service et maladies professionnelles : Décision prononçant l'imputabilité au service d'un établissement des droits des victimes d'accidents Liquidation des droits des fonctionnaires victimes professionnelle Prise en charge d'accord de l'administration et recentered. 	du service et leurs ayants droits s d'accidents du travail ou d'une maladie	
I-3-1-2	Mise en œuvre par l'autorité hiérarchique d'un décompte déclaratif pour le versement aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires des astreintes et des indemnités horaires pour travaux supplémentaires accomplis		
I-3-1-3	Décision de recrutement et gestion des vacataires dans la	limite des crédits notifiés	
I-3-1-6	Réintégration des fonctionnaires, stagiaires et agents non uterme d'un congé de longue durée ou de grave après un temps partiel thérapeutique suivant un congé de longue maladie	maladie	

Délégation de signature est donnée à :

Marion COLSON, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, pour les décisions du domaine I-1-2

- I-1-2 Autorisation et gestion des déplacements temporaires des agents :
 - autorisation de conduire un véhicule de l'administration
 - autorisation aux agents de se servir de leur véhicule personnel pour les besoins du service
 - signature de l'ordre de mission
 - signature des frais de déplacements

Délégation de signature est donnée aux chefs de services et chefs d'unités désignés ci-après :

Bruno ANDRES, Mohamed AMRI, Cyrille ANGRAND, Lolita ARRIGHI, Laurine BARTHES, Florence BOUCHUT, Morad BOUKRA, Catherine BOURRIER, Annie BOIX, Vincent BRAQUET, Gérard CHEVALIER, Alain CAPELLE, Rémi CAPPANNELLI, Stéphane CARBONNEAUX, Yoan CASSAR, Christophe CHANTEPY, Marion COLSON, Siegfried CLOUSEAU, Jeanne CRAYSSAC, Catherine BERGOGNE, Géry FONTAINE, Hervé FAVIER, Jérôme GAUTHIER, Christine GIACOMAZZI, Bruno GOURMAUD, Didier HARENG, Hélène JACQUET-FONTAINE, Patrick MARTELLI, Christian MENGIN, Yves NEGRE, Thierry PALLIER, Charlotte PARENT, Catherine PEYRE, Géraldine PIERRE, Virginie PLANTIER, Stéphane RAVET, Jean-François ROUSSEL, Jean-Michel RIEUTORD, Valérie RAUX, Estelle SCELSO, Christian THIVOLLE, Dominique TRITZ, Françoise TROMAS, Agnès VIDAL, David VILLANI, David VRIGNAUD.

I-1-1	Gestion des congés annuels, réduction du temps de travail (RTT) et récupération
I-6-1	Copie des originaux

Délégation de signature est donnée à :

Cyrille ANGRAND, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Françoise TROMAS, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Jérôme GAUTHIER, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement,

pour les décisions du domaine I-7-1-1

I-7-1-1 Signature des observations écrites aux Parquets concernant les infractions définies et réprimées par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code de l'environnement, le code forestier.

Délégation de signature est donnée à :

Catherine PEYRE, attachée d'administration de l'équipement,

En cas d'absence du chef de service, pour les décisions du domaine I-7-2-2

I-7-2-2 Validation des demandes afférentes à la gestion des délais d'instance (demande de prolongation du délai imparti pour répondre, demande de réouverture d'instance)

II – AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME

Délégation de signature est donnée pour l'ensemble des décisions du domaine II à :

Florence BOUCHUT, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, Jean-François ROUSSEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Délégation de signature est donnée à :

En cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service,

Rémi CAPPANNELLI, Ingénieur des travaux publics de l'État

Valérie RAUX, Technicien supérieur en chef développement durable.

pour les actes et décisions :

pour les ac	ctes et decisions :
II-1-3	 Avis conforme du Préfet recueilli par le maire compétent lorsque le projet est situé : sur une partie du territoire communal non couverte par une carte communale, un PLU ou un document d'urbanisme en tenant lieu, sauf en cas de désaccord entre le maire et le DDTM; dans un périmètre où des mesures de sauvegarde prévues par l'article L.111-7 peuvent être appliquées, lorsque ce périmètre a été institué à l'initiative d'une personne autre que la commune
II-1-4	Avis conforme du Préfet recueilli par le maire sur les demandes de permis ou les déclarations préalables postérieures à la caducité, l'annulation, l'abrogation ou à la constatation d'illégalité de la carte communale, du PLU ou du document d'urbanisme en tenant lieu.
II-4-1	Certificats d'urbanisme (compétence État) : • Décision et prorogation du certificat d'urbanisme à l'exception du cas où il y a désaccord entre le maire et le DDTM
II-4-2	Permis de construire – Permis d'aménager – Permis de démolir – Déclarations préalables (compétence État) : • Lettre de majoration , de prolongation ou de suspension du délai d'instruction • Lettre indiquant que le silence éventuel du préfet au terme du délai d'instruction vaudra refus tacite du permis • Lettre de demande de pièces complémentaires et lettre de relance • Lettre indiquant qu'à défaut de production de l'ensemble des pièces manquantes la demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet ou d'opposition • Lettre indiquant le délai d'instruction de 2 mois prévu à l'article R.423-32
II-4-4	Avis du préfet après consultation du directeur de l'établissement public du parc national lorsque le projet est situé dans les espaces urbanisés du cœur du parc délimités par le décret de création, sauf en cas de désaccord avec le maire
II-4-5 a)	Toute décision sur déclarations préalables (compétence État) à l'exclusion des cas où il y a désaccord entre le maire et le DDTM

II-4-5 b)	Toute décision sur permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou déclaration préalable (compétence État), à l'exception des cas suivants :
	• travaux, constructions et installations réalisés pour le compte d'États étrangers ou d'organisations internationales ;
	 pour les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie (lorsque l'énergie est totalement ou principalement revendue) hormis sur les déclarations préalables pour les installations nucléaires de base;
	 pour les fravaux qui sont soumis à autorisation du ministre de la défense ou du ministre chargé des sites ou en cas d'évocation du dossier par le ministre chargé de la protection de la nature ou le Ministre chargé des monuments historiques et des espaces protégés désaccord entre le maire et le DDTM
II-4-6	Accord ou opposition du préfet pour les autorisations de construire situées dans un plan de surfaces submersibles
II-4-7	Certificat de décision de non opposition à une déclaration préalable ou de permis tacite
II-4-8	Achèvement des travaux
II-4-8-a)	Lettre informant le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable d'une visite de récolement
II-4-8-b)	Décision de contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration préalable
II-4-8-c)	Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité
II-4-8-d)	Attestation certifiant que la conformité des travaux avec le permis ou la déclaration préalable n'a pas été contestée, y compris dans le cas prévu au second alinéa de l'article R.462-10
Nathalie N	de signature est donnée en cas d'absence ou d'empêchement de leur chef de service à : MARINOSA, Secrétaire administratif et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle CHABAL, Technicien supérieur principal développement durable ecisions :
II-4-2	Permis de construire – Permis d'aménager – Permis de démolir – Déclarations préalables (compétence État) : • Lettre de majoration, de prolongation ou de suspension du délai d'instruction • Lettre indiquant que le silence éventuel du préfet au terme du délai d'instruction vaudra refus tacite du permis • Lettre de demande de pièces complémentaires et lettre de relance • Lettre indiquant qu'à défaut de production de l'ensemble des pièces manquantes la demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet ou d'opposition • Lettre indiquant le délai d'instruction de 2 mois prévu à l'article R.423-32
_	n de signature est donnée à : AUX, Technicien supérieur en chef développement durable écisions
II-4-7	Certificat de décision de non opposition à une déclaration préalable ou de permis tacite
II-4-8-a)	Lettre informant le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable d'une visite de récolement
II-4-8-b)	Décision de contestation de la conformité des travaux au permis ou à la déclaration préalable
II-4-8-c)	Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité

5 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX
Tél: 04.66.62.62.00 – Fax: 04.66.23.28.79 – www.gard.gouv.fr
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard: 0 820 09 11 72
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

Délégation de signature est donnée à :

Jean-François ROUSSEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

Rémi CAPPANNELLI, Ingénieur des travaux publics de l'État

pour les actes et décisions :

II-4-3 Dans le cas des projets portant sur des ouvrages de production d'électricité à partir d'une source renouvelable, tout acte nécessaire à l'organisation et la conduite de l'enquête publique lorsque cette dernière est requise en application de l'article R.123-1 du code de l'environnement, à l'exception de l'arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête et de la lettre de saisine du tribunal administratif visée à l'article 3 du présent arrêté

Délégation de signature est donnée à :

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Jean-Michel RIEUTORD, Ingénieur des travaux publics de l'État

Valérie RAUX, Technicienne supérieure en chef développement durable

David VRIGNAUD, Attaché principal d'administration de l'Équipement

Jeanne CRAYSSAC, Ingénieure des travaux publics de l'État

Bruno ANDRES, Ingénieur des travaux publics de l'État

David VILLANI, Technicien supérieur en chef développement durable

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste en chef de l'État

Annie BOIX, Attaché principale d'administration de l'Équipement

Stéphane CARBONNEAUX, Ingénieur des travaux publics de l'État

Yoan CASSAR, Ingénieur des travaux publics de l'État

pour les décisions :

pour ice	decisions.
II -5-1	Décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption, dans les deux mois à compter de la réception de la déclaration d'intention d'aliéner, dans les communes en carence.
II -5-2	Demande de visiter le bien faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, dans les communes en carence
II -5-3	Signature du constat contradictoire établi le jour de la visite d'un bien faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner dans les communes en carence

III – GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME ET PORTUAIRE

Délégation de signature est donnée à :

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste en chef de l'État et en cas d'absence ou d'empêchement à Yoan CASSAR, Ingénieur des travaux publics de l'État.

pour l'ensemble des décisions du domaine III.

IV - GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Délégation de signature est donnée à :

Françoise TROMAS, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Jérôme GAUTHIER, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, pour l'ensemble des décisions du domaine IV

Délégation de signature est donnée à :

Gérard CHEVALIER, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement

Catherine BERGOGNE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

pour l'ensemble des actes relevant des domaines IV-1-8 et IV-3

6 / 12

 $89\ rue\ W\acute{e}ber-30907\ NIMES\ CEDEX$ $T\acute{e}l:04.66.62.62.00-Fax:04.66.23.28.79-\underline{www.gard.gouv.fr}$

Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72 au tarif de II,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

Délégation de signature est donnée à :

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste en chef de l'État,

Annie BOIX Attaché principale d'administration de l'Équipement,

Yoan CASSAR, Ingénieur des travaux publics de l'État,

David VRIGNAUD, Attaché principal d'administration de l'équipement,

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Christian THIVOLLE, Technicien supérieur en chef du développement durable,

pour la décision :

IV-1-3 Instruction des demandes de déclaration loi sur l'eau au titre du code de l'environnement :

• Correspondances aux pétitionnaires pour procéder aux demandes de compléments et délivrer l'accord avant le délai de deux mois.

V – FORET, ENVIRONNEMENT

Délégation de signature est donnée à :

Cyrille ANGRAND, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

pour l'ensemble des décisions du domaine V

Délégation de signature est donnée à :

Christophe CHANTEPY, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

pour l'ensemble des décisions des sous-domaines suivants :

V-1	Gestion et protection de la forêt
V-2	Aides aux investissements forestiers
V-5-3	Tout acte pour la gestion des subventions pour les opérations de défense des forêts contre l'incendie

Délégation de signature est donnée à :

Didier HARENG, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement.

pour les décisions :

V-3-2-2 Décisions relatives à l'exploitation de la chasse sur le Domaine Public Fluvial (DPF) de l'État.

Délégation de signature est donnée à :

Lolita ARRIGHI, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement pour les décisions :

V-3-6 Fixation du plan de chasse départemental et toutes décisions relatives aux attributions de plan de chasse individuel (arrêtés général et individuels pour le plan de chasse) ainsi qu'à leurs modalités de contrôle

Délégation de signature est donnée à :

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste en chef de l'État

Annie BOIX Attaché principale d'administration de l'Équipement,

Yoan CASSAR, Ingénieur des travaux publics de l'État.

David VRIGNAUD, Attaché principal d'administration de l'équipement

Jeanne CRAYSSAC, Ingénieure des travaux publics de l'État,

Bruno ANDRES, Ingénieur des travaux publics de l'État,

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

Agnès VIDAL, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle pour les décisions :

V-7-1	Tout acte en lien avec l'instruction des déclarations préalables et des demandes d'autorisations préalables en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes
V-7-2	Contrôles et tout acte administratif en suite des contrôles relatifs à la réglementation de la publicité.

VI – AMENAGEMENT DES STRUCTURES AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT RURAL

Délégation de signature est donnée à :

Gérard CHEVALIER, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement pour l'ensemble du domaine VI sauf la mesure 413-341 A

Catherine BERGOGNE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement pour l'ensemble du domaine VI sauf la mesure 413-341A

Cyrille ANGRAND, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, pour le domaine VI-3-2 dans le cadre de la mesure 413-341 A

VII- ORIENTATION ET SOUTIEN DIRECT DES PRODUCTIONS

Délégation de signature est donnée à l'ensemble du domaine VII à:

Gérard CHEVALIER, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement

Catherine BERGOGNE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

VIII - COMMISSIONS ET COMITES

Délégation de signature est donnée à :

Gérard CHEVALIER, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement pour le VIII-1 et le VIII-2 **Catherine BERGOGNE**, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement pour le pour le VIII-1 et le VIII-2

VIII-1	Signature des actes et décisions liés à la présidence de la commission départementale d'orientation
	agricole et de ses sections spécialisées, du comité départemental d'expertise et de la commission
	consultative paritaire départementale des baux ruraux

VIII-2 Signature des actes et décisions liés à la présidence de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Délégation de signature est donnée à :

Florence BOUCHUT, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État,

Jean-François ROUSSEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

Rémi CAPPANNELLI, Ingénieur des travaux publics de l'État

Catherine GOURMAUD, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle

pour le :

VIII-2 Dans le cadre de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers : présidence, signature des convocations, inscription des points à l'ordre du jour, décision d'entendre une personne extérieure de nature à éclairer les délibérations, signature des comptes-rendus et des avis rendus.

Délégation de signature est donnée à :

Cyrille ANGRAND, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

et en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service,

Lolita ARRIGHI, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement,

pour le VIII-3 :

VIII-3 Signature des actes et décisions liés à la présidence de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

8 / 12

 $89\ rue\ W\acute{e}ber-30907\ NIMES\ CEDEX$ $T\acute{e}l:04.66.62.62.00-Fax:04.66.23.28.79-\underline{www.gard.gouv.fr}$

Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72 au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

IX - HABITAT ET CONSTRUCTION

Délégation de signature est donnée à :

Florence BOUCHUT, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État

Jean-François ROUSSEL, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,

pour les décisions :

our les déc	isions:
IX-1-1	Primes de déménagement et de réinstallation : • attribution, exemption de reversement par le bénéficiaire de la prime en cas de non-exécution des engagements
IX-1-2	Liquidation et mandatement des primes complémentaires de déménagement
IX-1-3	Règlement de l'indemnité d'occupation après réquisition au nom de l'état en cas de défaillance du bénéficiaire
IX-1-4	Autorisation de changement d'affection de locaux
IX-1-5	Conventions pour la mise en place d'observatoires sur le logement et les loyers
IX-2	Clôture financière des opérations H.L.M.
IX-3-1	a) Secteur locatif: Prorogation du délai de réalisation des travaux
IX-3-2	Autorisation de démarrage anticipé des travaux (article R 331-5 du code de la construction et de l'habitation
IX-3-3	Conventions relatives à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) (article L 353-2 à 353-6 du code de la construction et de l'habitation)
IX-3-4	b) Secteur accession : Autorisation de louer
IX-4	Conventions liées aux actions du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées rendu public
IX-5-1	Publication des arrêtés d'insalubrité auprès de la conservation des hypothèques dont dépend l'immeuble
IX-5-2	Représentation au sein de la formation spécialisée habitat du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) : présidence, signature des convocations, inscription de dossiers à l'ordre du jour, compte-rendus et notification des arrêtés pris en application du code de la santé.
IX-5-3	Mises en demeure prises au titre des articles L1311-4 au titre de l'habitat et L1331-26-1 du Code de la santé publique
	Injonction au titre de l'article L1331-24 du Code de la santé publique

Délégation de signature est donnée à :

Mohamed AMRI, Ingénieur des travaux publics de l'État,

pour les décisions des domaines : IX-1-1, IX-1-2, IX-1-3, IX-1-4, IX-2, IX-3-1, IX-3-2, IX-3-3 et IX-3-4

9 / 12

Délégation de signature est donnée à :

Hélène JACQUET-FONTAINE, Attachée d'administration de l'équipement,

Jany AIGON, Technicien supérieur principal du développement durable

pour les décisions des domaines : IX-5-1 et IX-5-2

Délégation est donnée à :

Géry FONTAINE, Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, **Yves NEGRE,** Attaché d'administration de l'équipement

pour les décisions :

^	
IX-6-1	Tout acte de gestion de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées
IX-6-2	Décision de dérogation aux règles d'accessibilité des établissements recevant du public
IX-6-3	Décision d'approbation, de prorogation du délai de dépôt ou de prorogation du délai de validité des Agendas d'Accessibilité Programmée
IX-6-4	Décision d'approbation du document valant Agenda d'Accessibilité Programmée
IX-6-5	Demande d'attestation d'achèvement de travaux

X CIRCULATION ROUTIERE – TRANSPORTS

Délégation de signature est donnée à :

Géry FONTAINE, Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, **Thierry PALLIER**, Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, pour les décisions des domaines X-1 et X-2 :

Délégation de signature est donnée à :

Florence BOUCHUT, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste en chef de l'État

Catherine BOURRIER, Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable

Cyrille ANGRAND, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Françoise TROMAS, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts

Gérard CHEVALIER, Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement

David VRIGNAUD, Attaché principal d'administration de l'équipement

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

pour la décision du domaine X-1-2

X-1 – Exploitation de la route, transports et gestion et conservation du domaine public routier	
X-1-1	Arrêtés relatifs aux plans de circulation routière
X-1-2	Dérogation exceptionnelle à l'interdiction de circulation des véhicules de poids lourds sur l'ensemble des réseaux.
X-1-3	Autorisation exceptionnelle temporaire de circulation de véhicules de transport de matières dangereuses
X-2 – Réglementation des transports de voyageurs	
X-2-1	Autorisation de circulation des petits trains routiers et désignation des experts chargés de réaliser les visites techniques annuelles des petits trains routiers.

10 / 12

89 rue Wéber – 30907 NIMES CEDEX Tél : 04.66.62.62.00 – Fax : 04.66.23.28.79 – <u>www.gard.gouv.fr</u>

Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72 au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

X-3 – Régl	ementation des remontées mécaniques
	de signature est donnée à : URMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État cisions :
X-3-1	Avis conformes préalables à : • l'autorisation d'exécution • l'autorisation de mise en exploitation
X-3-2	Contrôle du respect des prescriptions réglementaires par les exploitants
X-3-3	Décision motivée d'interrompre l'exploitation d'un appareil de remontée mécanique
X-3-4	Décision autorisant la reprise de l'exploitation d'un appareil de remontée mécanique
X-3-5	Contrôle préalable à la mise en service (DDS, DPS, DS, RSE, PIS), modifications substantielles, réévaluation périodiques de sécurité, régularisation des systèmes en services : décisions (arrêté ou avis) du préfet aux différents stades du projet.
X -4 – Ges	tion des écoles de conduite et éducation routière
Géry FON Morad BO	de signature est donnée à : TAINE, Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, UKRA, Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, PIERRE, Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière, cisions :
X-4-1	Délivrance des agréments
X-4-2	Autorisations d'enseigner des moniteurs
X-4-3	Agrément des organismes de sensibilisation à la sécurité routière
X-4-4	Dérogations à la durée de validité de la période de conduite accompagnée
X-4-5	Permis à un euro par jour : signature de la convention entre l'État et les établissements d'enseignements
X-5- Class	ement, réglementation et équipements des passages à niveau
D4144i	de signature est donnée à :
Delegation	de signature est donnée à .

Géry FONTAINE, Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, Thierry PALLIER, Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière pour les décisions :

X-5-1	Décision de classement des passages à niveau
X-5-2	Création ou suppression de passages à niveau
X-5-3	Changement ou mise en place d'équipement pour passages à niveau existants

XI – AUTRES DOMAINES

Délégation de signature est donnée à :

David VRIGNAUD, Attaché principal d'administration de l'équipement

Vincent BRAQUET, Architecte Urbaniste de l'État

Françoise TROMAS, Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts

Bruno GOURMAUD, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État

pour la décision suivante :

XI-1 Signature de toutes les pièces afférentes à l'ingénierie publique

11 / 12

89 rue Wéber - 30907 NIMES CEDEX $T\'el: 04.66.62.62.00 - Fax: 04.66.23.28.79 - \underline{www.gard.gouv.fr}$ Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72 au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe

Délégation de signature est donnée à : **Françoise TROMAS,** Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts pour la décision suivante :

XI-2

Fonds de prévention des risques naturels majeurs

Article 3:

La signature du subdélégataire et sa qualité devront être précédées de la mention suivante : « pour le Préfet et par délégation, pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ».

Article 4:

À la date de publication, toutes dispositions antérieures relatives à une subdélégation de signature sont abrogées.

Article 5:

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer est chargé de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard et qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation, Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

> **Signé** André HORTH

> > 12 / 12

DIRECCTE

30-2017-03-06-012

ARRETE PORTANT ATRIBUTION DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL



PREFET DU GARD

DIRECCTE Occitanie Unité Départementale du Gard Pôle Economie et Entreprise 174 rue Antoine Blondin CS 33007 30908 – NIMES – Cedex 2

Arrêté n° portant attribution de la médaille d'honneur du travail

Le Préfet du Gard Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 7 février 1957 de M. le Sccrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Sccrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale ;

VU la circulaire du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 01 janvier 2017;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale du Gard

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à:

Monsieur AGNIEL Nicolas
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame AGUILLON Dany née BORDARIER
INFIRMIERE DE NUIT, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame AICARDI Valérie

CONSEIL.CLIENTELE PARTICULIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame ALAIZE Christiane née DUMAY

CAISSIERE, ELIOR ENTREPRISES, PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Madame AMANI Sabine

DELEGUEE DE L'ASSURANCE MALADIE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame ANDREO Sandrine née RIPOLL

ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES

Madame ANOTO Nicole née PECHIER

COMPTABLE UNIQUE, EDICOT SA, THOMERY.

Monsieur APARICI Laurent

DIRECTEUR D'AGENCE, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur ARGANT Thierry

CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ARRONIS Annie née NOVI

COMPTABLE, SCEC. BEGOUT - CALIMAR, BEAUCAIRE.

Monsieur ASSENAT Raymond

RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur ATGER Pascal

EMPLOYE MAGASIN, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur AUBERT Stéphane

REFERENT TECHNIQUE, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur AUDIBERT Alain

TECHNICIEN METHODE DEMAN'I ELEMENT, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELA'I TE.

Monsieur AUZENDE Michel

DIRECTEUR DE SITE, FALCOSEM, DOMAZAN.

Madame AVEROS Cécile

CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, CIC LYONNAISE DE BANQUE RH, LYON.

Monsieur AVERSENG Olivier

CHARGE D'AFFAIRES, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BACHINI Stéphan

MANAGER DE SECTEUR, SOTRADIS PROVENCE, CHATEAURENARD CEDEX.

Monsieur BADANZA Salvator

AGENT ACCUEIL, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur BANCHET Steve

RESPONSABLE D'ETUDES, BPE, PARIS.

Madame BARANGER Catherine née SOUPERON

ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARANGER Philippe

GEOCHMISTE, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARBE Stéphane

APPROVISIONNEUR, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame BARBIER Muriel née BONNEFOIS

VENDEUSE, ARMAND THERRY SAS, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur BARBIER Vincent

AGENT DE MAITRISE AM6 F, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur BARTHELET Olivier

MACHINISTE/RELAIS/CHEF DE GROUPE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BASSINI Marc

DIRECTEUR DE MAGASIN, V E T I R. SAS, ST PIERRE MONTLIMART CEDEX.

Monsieur BAUDART Damien

OUVRIER POLYVALENT D'EXPLOITATION, DEULEP, SAINT GILLES.

Madame BAYLE Ghislaine

COMMERÇANTE, RECA CEVENNES, ALES,

Monsieur BAYLE Marc

VENDEUR REPRESENTANT, RECA CEVENNES, ALES.

Monsieur BELLONE Boris

TECHNICIEN ADMINISTRATIF, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Madame BELMONTE Marie-Christine née MICHEL

COMPTABLE CHEF DE GROUPE, FIDUCIAL, ANGERS.

Madame BENOIT Ingrid née GARCIA

AGENT TERRITORIAL, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Madame BERNARD Dalhia

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BERTOUY Marie-Pierre

INGENIEUR, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur BERTRAND Jean-Marc

AJUSTEUR COORDINATEUR MOULERIE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BESSON Olivier

STORE COACH, ADIDAS FRANCE, SAVERNE CEDEX.

Madame BESSON Viviane née CHASTEL

LINGERE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Madame BILLARD Chrystelle

EMPLOYEE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame BLANC Cécile née MROZOWSKI

AIDE-SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur BLONDEAU Bruno

OUVRIER PROFESSIONNEL 2 PATISS, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Madame BONNAFOUS Virginie

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BONNAUD Gisèle

OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

3

Monsieur BONNEFOY Sébastion

ELECTROTECHNICIEN, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur BORD Patrice

AGENT DE MAITRISE POSTF, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur BORDIGNON Antoine

CHEF DE TABLE, LE GRAU DU ROI LOISIRS SAS, LE GRAU DU ROI.

Monsieur BOSCHER Arnauld

TECHNICIEN, MIRION TECHNOLOGIE, PARIS.

Madame BOUCHERAT Christelle

AGENT CPAM, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BOUCHET Agnès

SECRETAIRE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame BOUCLJER Muriel

ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Monsieur BOUDINAR Mohammed

TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Madame BOUTOILLE Béatrice née PELLENC

CONSEIL CLIENTELE PROFESSION., BANQUE POPULATRE DU SUD, NIMES.

Madame BOUVIER Anne-Marie

INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame BOUVIER Nelly

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Monsieur BOUZIGE Cédric

SUPERVISEUR DE PRODUCTION, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur BOZALDES Stéphane

ASSISTANT DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame BRESSON Stéphanie

SECRETAIRE SPECIALISEE, UGECAM, CASTELNAU LE LEZ.

Madame BREZUN Florence

OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur BROCHE Jean-Paul

DELEGUE MEDICO COMMERCIAL, MAYZAUD S.A, BRIVE.

Madame BRONDY Catherine

CHEF D'AGENCE, GRAND DELTA HABITAT, AVIGNON.

Madame BRUN Blandine née DUPLIX

AIDE COMPTABLE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame BRUN Françoise née BASTIDE

INFIRMIERE COORDINATRICE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur BRUN Patrice INGENIEUR

CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BUAT Pierre

INGENIEUR, NXTO FRANCE - DRH, SAINT PRIEST.

Mademoiselle BUTEZ Corinne

AGENT DE SERVICE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CADARIO Nicolas

TECHNICIEN UTILITE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame CAIZERGUES Solange

CHARGEE DE GESTION, CEREG, NIMES.

Monsieur CAMBERLEIN Sylvain

AGENT D'ENCADREMENT SUPERIEUR, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur CANES Ramon

TECHNICIEN DE QUAI 3T, GROUPE BIGARD, ROGNONAS.

Mademoiselle CANO Isabelle

CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur CANTE David

TRANSPORTEUR COMPOSITION, SEPR, VEDENE CEDEX.

Mousieur CARASSO Eric

RESPONSABLE ADJOINT MAGASIN, NATUREX, AVIGNON.

Monsieur CARION Max

TECHNICIEN MAINTENANCE, RIIODIA OPERATIONS, SAINT MAURICE L'EXIL.

Monsieur CARMONA Henri

TECHNICIEN DE RESEAUX, TRAVESSET, TEYRAN CEDEX.

Madame CARRION Laëtitia née GOUBARD

GESTIONNAIRE TECHNIQUE DES DROITS, REGIME SOCIAL DES INDEPENDANTS, MONTPELLIER.

Monsieur CASAT Daniel

AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Monsieur CAVALIER Gérard

AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur CAVALIER Yves

ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE, MAIRIE D'ALLEGRE, ALLEGRE,

Madame CAZALS Régine

OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CERDA Robert

AGENT DE FABRICATION, GREIF FRANCE S.A.S., LAUDUN,

Monsieur CHALAMET Vincent

AGENT ENQUETEUR AT/MP, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur CHAMP Christophe

INFOGRAPHISTE, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur CHAPON Thierry

COMPTABLE, FABEMI - S.C.C.A.T., DONZERE.

Monsieur CHAPTAL Philippe

CHEF DE PROJET, BONNA SABLA SNC, COURBEVOIE.

Monsieur CHAUSSINAC Philippe

DIRECTEUR D'ACTIVITE ADJOINT, INEO ANC, VILLEURBANNE.

Madame CHAUVET Nathalie née FAUTRAT

EMPLOYEE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur CIIAUVIN Anthony

RESPONSABLE PREVENTION SECURITE, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER CEDEX.

Monsieur CHAVEZ Fabrice

AGENT DE MAITRISE CHEF DE POSTE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur CHAYNE Jérôme

AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur CHAZELLES Vincent

AGENT DE MAITRISE POSTE, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Monsieur CHENU Cédric

REMPLAÇANT CHEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur CLAUZEL Guillaume

CONDUCTEUR EXTRUDEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur CLAUZEL Laurent

PREPARATEUR RECETTE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame CLEMENT Nathalie née MAENHOUT

EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur COFFIN Sylvain

CARISTE COMMANDE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur COLOMBAUD Gérald

RESPONSABLE EQUIPE MAGASINS, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame COMTE Hélène née CLAVERIE

RESPONSABLE DE MARCHE, ALLIANZ DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, PARIS LA DEFENSE.

Monsieur CONTE Thierry

RESPONSABLE TRAVAUX INDUSTRIES, ROUMEAS SERVICES, LAUDUN L'ARDOISE.

Monsieur COUDE DU FORESTO Louis

ATTACHE COMMERCIAL, CODES ROUSSEAU, CHATEAU D'OLONNE.

Monsieur COUDERC Franck

FONDE DE POUVOIR ENTREPRISES, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Madame COURTIEU Françoise née MARTIN

AIDE-SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur COUSTON Laurent

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COVES Sylvie née LAURENT

OUVRIER D'ENTRETIEN, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, ORANGE.

Monsieur DA COSTA Thierry

CONSEILLER EN ASSURANCE, AVIVA ASSURANCES, BOIS COLOMBES.

Monsieur DAL CERRO Jérôme

AGENT DE MAITRISE MAINTENANCE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur DALLE-LUCHE Eric

AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Monsieur DANCAUSSE Jean-Philippe

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DAUBIAN DELISLE Marie-Françoise

PERSONNEL EDUCATION, OGEC. SANCTA MARIA, VILLENEUVE LES AVIGNON.

Monsieur DEBRIE Lionel

TECHNICIEN ORDONNANCEMENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame DECAT Annunziata née SIGNORELLA

CARISTE, MAISON JOHANES BOUBEE, NIMES.

Monsieur DELAIGUE Gérard

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur DELATTE Hervé

BUSINESS LINE SPECIALIST US, PHILIPS FRANCE COMMERCIAL, PARIS.

Monsieur DELMONTES Jean-Marc

AGENT DE PREFABRICATION NIV3, BONNA SABLA SNC, COURBEVOLE.

Madame DELPUECH Marie-Louise née PASSENEAU

MAITRESSE DE MAISON, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Madame DEMAIN Karine

CHARGEE ANALYSTE DONNEES PILOTAGE, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE PACA, MARSEILLE.

Mademoiselle DENIGOT Morgane

AGENT DE PROPRETE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DESFERRE David

CHARGE DE PROJETS, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur DHERMIES Jean-Pierre

GLOBAL CVS MANAGER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur DI GALANTE Laurent

CHARGE D'ACHATS INDUSTRIELS, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur DIJOUX Claude

CONDUCTEUR D'ENGINS, VALERIAN SA, VEDENE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick

GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DONNADIEU Christelle

CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur DOS SANTOS David

RESPONSABLE SECTEUR, SAS ITM ALIMENTAIRE SUD-EST, PIERRELATTE CEDEX.

Monsieur DOURGUIN Laurent

TECHNICIEN AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur DROME Fabrice

TECHNICIEN DE MAINTENANCE, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Madame DUCARRE Céline

COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur DUMAS Thierry

AGENT DE MAITRISE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame DUMAX Nathalie

DIRECTRICE DE MAGASIN, GALERIES LAFAYETTE, AVIGNON.

Madame DUPAYAGE Nathalie née BELOTTI

ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame DUPLESSIS KERGOMARD Sophie née BONICEL

CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame DUPRET-FAVEDE Sophie

SECRETAIRE DIRECTION, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame DURAND Anne

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUVAL Christophe

REAPPROVISIONNEUR, TREFILACTION, GARONS.

Monsieur ENDERLE Pierre

APM EXPERT, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, MARLY LE ROI CEDEX.

Monsieur ENTRESANGLE Guylaine

RESPONSABLE DE SERVICE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur ETIENNE Richard

OUVRIER DE FABRICATION, SEAC GUIRAUD FRÊRES, TOULOUSE.

Monsieur FABRE David

RESPONSABLE DE DOSSIER SCIENTIFIQUE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTHONY CEDEX.

Madame FABRE Sylvie née ITEY

INFIRMIERE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame FAVIER Dominique née VALENTIN

AGENT DE COLLECTIVITE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur FELCE Dominique

INSTRUCTEUR DANS L'AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Madame FERLIN Valérie née GOURDON

ASSSISTANTE PRODUCTION, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame FERRIER Claudette

PREPARATRICE DE COMMANDES N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame FINET HARVOIS Valérie

SURVEILLANTE D'EXTERNAT, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur FOUCHARD Pascal

RESPONSABLE PROGRES CONTINU, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur FOUCHER Thierry
MECANICIEN, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FRASCERRA Vincenzo
OPERATEUR PRODUCTION, GRAVURE D'AZUR SAS, DOMAZAN.

Madame FRISCIA Patricia
REFERENT TECHNIQUE CONTENTIEUX, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame FROMENT Valérie
INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame FROUTE Nathalie née BERNAD CONSEILLER ACCUEIL VENTE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame FUSTER Valérie née FRA
TECHNICIENNE FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur GALLICE Christophe MAGASINER, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame GALLIGANI Christine née NOUGIER
AGENT ADMINISTRATIF, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur GAOUI Mohamed SOUDEUR METALLERIE, LOS ANGELES, BEAUCAIRE.

Monsieur GARCIA Jean TECHNICIEN DE MAINTENANCE, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Madame GARCIA Marie-Angèle
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur GARCIA Stéphane DOCKER, SOMARSID, FOS SUR MER CEDEX.

Monsieur GARRIDO David
MACHINISTE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame GASPERET Brigitte
GESTIONNAIRE BACK OFFICE, BAUSCH & LOMB FRANCE, MONTPELLIER.

Monsieur GAUBIL Michel INGENIEUR, SAINT GOBAIN C.R.E.E., CAVAILLON.

Monsieur GAUCHERAND Patrick
AGENT D'ATELIER, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, ORANGE.

Monsieur GAYRAUD Guy
TECHNICIEN DE RESEAUX, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Madame GΛΥΤΕ Marie-Agnès ΛSSISTANTE SOCIALE, CAF DU GARD, NIMES

Madame GENIEZ Marielle INFIRMIER CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame GERVAIS Gisèle INFIRMIERE DE, CLINIQUE RHONE DURANCE, AVIGNON.

Monsieur GHETTI Alain
AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Madame GILBERT Nadine née GARRE

AGENT ADMINISTRATIF, MAIRIE, SAINT MAURICE DE CAZEVIEILLE.

Madame GIORDANO Florence

AIDE SOIGNANTE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur GIRON Patrick

ANALYSTE ADMINISTRATEUR RESEAUX, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur GONDEAU Laurent

RESPONSABLE D'UNITES, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, ST MEDARD EN JALLES CX.

Monsieur GOULARD Philippe

SPECIALISTE QUALITE LABO, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GOURAT Didier

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GOUVERNET Grégory

GLOBAL CVS OFFICER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsicur GRANAT Alain

OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madamo GRIMA Céline

SECRETAIRE, PORT DE PLAISANCE DE PORT CAMARGUE, LE GRAU DU ROI.

Madame GUIDOU Martine

GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame GUILLON Pilar née SENIN

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, SEAC GUIRAUD FRÊRES, TOULOUSE.

Madame HANSEL Dorothée

CONSEILLER A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame HARO Karine née AKNINE

SECRETAIRE, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, VEDENE CEDEX.

Madame HAUSSLER Nadine

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur HELAOUI Younes

TECHNICIEN DE FABRICATION, SATUJO INGENIERIE, BOISSET & GAUJAC.

Monsieur HUGON Benjamin

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT MATIERES PREMIERES, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur IELPO Rémy

USINEUR COMPAGNON, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madamo IMBERT Claudine née BLACHERE

ASSISTANTE DENTAIRE, HARMONIE SANTE ET SERVICES, AVIGNON.

Monsieur IMBERT Frédérie

AGENT TRAITEMENT, SEPR, VEDENE CEDEX.

Monsieur INCEGNIERI Stéphane

RESPONSABLE COMMERCIAL CREDIT CONSO., NATIXIS FINANCEMENT, PARIS.

Madame JALICOT Jacqueline née HENNEUZE

EMPLOYE DE SERVICE HOSPITALIER, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame JAMMERBUND Sandrine née FABBINI

SECRETAIRE DE DIRECTION, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur JEAN Dylan

OPERATEUR CARISTE, CONSERVES FRANCE, TARASCON.

Monsieur JEANNEL Ludovic

CONSEILLER CLIENT, EDF DIRECTION COMMERCIALE, NÎMES.

Monsieur JONGET Cédric

CHARGE D'ETUDES PILOTAGE DECISIONNEL, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsicur JOUANEN Jean-Bruno

RESPONSABLE POLE ELECTRIFICATION, CEREG, NIMES.

Monsieur JUAN Lionel

AGENT DE SECURITE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur JULES Olivier

MANAGER METIER BOULANGERIE PATISSERIE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur JULLIAN Jean-Philippe

GEST, CLI M CONS CCIAL, CAISSE D'EPARGNE PROVENCE-ALPES-CORSE, MARSEILLE.

Monsieur KERRAND Pierre

STEWARD, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur KHELLAF Frédéric

SECRETAIRE ADMINISTRATIF, UNSS VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame LABERNARDIERE Laurence

TECHNICIEN REFERENT PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur LARGUIER Yaniek

AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame LASSURE Claude

CONTROLEUR SERVICE RETOURS, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur LAVERDURE Patrick

RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Madame LE GOFF Karine

SECRETAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame LE GRAND Nathalie née RIBAUT

COORD.EQUIPE TECH.EPARG.MON.F., BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur LEBRUN Eric

TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Madame LEEKS Coralie

DELEGUEE MEDICALE, SERVIER FRANCE, SURESNES.

Madame LEPAN Claire

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur LIBRAD Daniel
MAGASINIER, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard
AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain

AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame I.YONNET Nathalic néc PHEULPIN INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MARTELAT Véronique née RHODE-BERNARD SECRETAIRE-FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET
AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Madame MARTINELLI Colette
EMPLOYEE, OGEC. SANCTA MARIA, VILLENEUVE LES AVIGNON.

Madame MARTINEZ Sandrine
OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MARTINEZ Yves
MANAGER COMMERCIAL SENIOR, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE

Madame MARTY Isabelle née REYNAUD

ADJOINT ADMINISTRATIF 2eme CLASSE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Madame MASCI Luciana STANDARDISTE HOTESSE, CLINIQUE LES OLIVIERS, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur MASSONNET Lionel
TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MATHIEUX Robin
ASSISTANT DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur MATTIELLO Roger ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAYANOBLE Nicolas
TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 1, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur MAZELLIER Ludovic
AGENT DE MAITRISE BUREAU D'ETUDE, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame MELIS Anne née MIGAUD ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur MELLINAS Miguel EMPLOYE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Monsieur MENDIETA Jean PREPARATEUR DE COMMANDES N3, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur MENEGOLI Frédéric PREPARATEUR DE COMMANDE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur MENGUY Philippe INFIRMIER, A.T.I.R. CEN'IRE D'AUTODIALYSE, AVIGNON.

Monsieur MESSINA Rosario

ASSISTANT PRINCIPAL, SARL SERVICES ET CONSEILS, NÎMES.

Monsieur METZ Fabrice

CADRE TECHNIQUE, AIRBUS HELICOPTERS, MARIGNANE CEDEX.

Monsieur MICHAULT Philippe

PRERETRAITE, MSD FRANCE, COURBEVOIE CEDEX.

Madame MICHEL Laëtitia née NOEL

EMPLOYEE DE BANQUE, LCJ. -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame MICHON Marie-Andrée

CONSEILLER POLE EMPLOI, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE PACA, MARSEILLE.

Madame MICOLON DE GUERINES Claire née CHASSAGNETTE

EMPLOYEE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Madame MIKOLAJCZYK Martine née L'HERMET

AIDE SOIGNANTE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur MONTJAUX Régis

EMPLOYE DE BUREAU, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur MONTREDON Phillip

PREPARATEUR DE COMMANDES, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsicur MORIN Jean-Claude

CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOSCARELLO Luciano

SUPERVISEUR DES VENTES, GRACE PRODUITS DE CONSTRUCTION, LARNAUD.

Monsieur MUNOZ François

CHEF DE GROUPE, G. C. C. - REGION EST, VILLEURBANNE.

Madame NAIT-AMARA Isabelle née PUBERTIER

AGENT DE SERVICE QUALIFIE, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Monsieur NEU Patrice

TECHNICIEN SERVICE ACHATS, AEMCO, CODOLET.

Monsieur NICOLAS David

CONTROLEUR RESEAU, BANQUE POPULATRE DU SUD, NIMES.

Monsieur NIEL Jean-Michel

CHARGE DE MISSION, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur NOACCO Cédric

DIRECTEUR DE SUPERMARCHE, GROUPE CASINO, SAINT ETJENNE.

Madame NOACCO-PELISSIER Laurence

MANAGER COMMERCIAL SERVICE CLI, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Mademoiselle NOEL Corinne

CONTROLEUSE DE GESTION, GREIF FRANCE SAS, LE GRAND QUEVILLY CEDEX,

Madame NOGUERA Patricia née NAETT

ATTACHEE COMMERCIALE, LABORATOIRES ARKOPHARMA, CARROS.

Madame OLLIER Stéphanie née TOLLEMANS

CADRE BANCAIRE, BNP PARIBAS, PANTIN CEDEX.

Madame OUADGHIRI Rachida née ZANASNI OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame PACTAT Magali

TECHNICIEN D'ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur PAGES Laurent

AGENT DE MAINTENANCE, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur PAGES Régis

CHARGE D'AFFAIRES, OTND - TRAVAUX SUD, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard

TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PAUTARD Cécile née PLANTIER

GESTIONNAIRE DE COMPTE, URSSAF DE L - R, MONTPELLIER.

Monsieur PEJOT Jean-Louis

FORMATEUR, CENTRE AFPA, NIMES.

Monsieur PELET Eric

POLYVALENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame PELLIER Véronique née GELLY

COMPTABLE MANDANTS, NEXITY, BESANCON.

Monsieur PEREIRA Carlos

ASSISTANT RECEPTION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame PEREZ Emmanuelle

CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame PERUSSEAU Véronique

COMPTABLE CLIENT, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Madame PETTINATO Stéphanie née MITHIEUX

COORDINATRICE OUALITE & PROJETS, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame PHYBERNES Pascale née BASTIDE

RESPONSABLE D'EQUIPE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame PICCHI Rose-Marie née PONS

SECRETAIRE, BOULANGERIE NEUHAUSER, TARASCON.

Madame PICHETTO Laëtitia née BOITEAU

EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Monsieur PINELLI Pascal

TECHNICIEN DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame PIOGE Françoise

RESPONSABLE DE SECTION RISQUES DE CREDIT, BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE, MARSEILLE.

Monsieur PITIOT Thierry

CONDUCTEUR PL, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.

Monsieur PLAN Gilles

AGENT DE FABRICATION POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur PLANTIN Pierre

TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POIROT Yann

TECHNICIEN ACHATS LOGISTIQUE MAGASINIER, VEOLIA EAU - STE AVIGNONNAISE DES EAUX, AVIGNON,

Madame POIZOT Karine

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POLGE Laurent

AGENT DE MAITRISE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame POLIZZANO Sonia née LILLO

PREPARATRICE DE COMMANDE, TREFILACTION, GARONS.

Madame PONS Sandrine

RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Monsieur PORTUGUES Frédéric

RESPONSABLE SERVICE CLIENT, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame POSSAMAI Candy

MANAGER EQUIPE COMMERCIALE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur POULET Thierry

CONTREMAITRE, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES.

Madame POUZOL Pascale née SIMON

TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE, INSTITUT SAINTE CATHERINE, AVIGNON.

Monsieur PRADEL Patrick

CHEF D'EQUIPE, ENTREPRISE A. GIRARD, AVIGNON.

Monsieur PROU Philippe

RESPONSABLE D'ESSAIS, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame PRUNIER Muriel

CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame PUIG Michelle

RESPONSABLE CONDITIONNEMENT, TREFILACTION, GARONS.

Madame PUJADE Vanessa

TECHNICIENNE ANALYSTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur RABUSSIER David

AGENT DE MAITRISE FABRICATION, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame RATTE Johanna

INGENIEUR QUALITE ECOUTE CLIENT, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur RAZIER Olivier

TECHNICIEN RESEAUX, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Monsieur REBIERE Jacques

OPERATEUR FABRICATION, MADER COMPOSITES FRANCE, VEDENE CEDEX.

Madame REMERAND Sandrine née LAMBERT

SECRETAIRE, CSSR LES JARDINS, ANDUZE.

Mademoiselle REMLE Sylvie

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE, MAIRIE DE REDESSAN, REDESSAN.

Monsieur REMY Olivier

CONTROLEUR DE GESTION, AREVA NP, ROMANS-SUR-ISERE CEDEX.

Madame RENAULT Pascale née PINAULT

TECHNICIEN CONSEIL, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur REYNAUD Olivier

PREPARATEUR, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madame REYNAUD Sandra née EYSSETTE

TECHNICIEN CONTROLE PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame RIBES Christine née PERRIN

AIDE SOIGNANTE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur RICHARD Gilles

CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RIERA Michel

MECANICIEN D'AERONAUTIQUE, SABENA TECHNICS FNI, SAINT GILLES.

Monsieur RIUS Ludovic

CONDUCTEUR DE LIGNE AUTOMATISEE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame RIVET Nathalie

ASSISTANTE ADV, LAFARGE BETONS FRANCE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur ROBERT Laurent

DAY TEAM FOREMAN, ESSO SAF, COURBEVOIE.

Monsieur ROBERT Vincent

TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 5, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame RODRIGUEZ Claude née GHIDAGLIA

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROLLIN Emmanuelle née GODARD

ASSISTANT COMPTABLE CONFIRME, FIDUCIAL EXPERTISE, LA DEFENSE CEDEX.

Madame ROUDIL Valérie

CHEF DE GROUPE INFORMATIQUE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROUGON Frédéric

AGENT D'ETUDES, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur ROUSSEAU Alain

ACHETEUR, CENTRE HOSPITALIER, LE VIGAN.

Madame ROUSSEL Sabine

CONSEILLERE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame ROUX Viviane née VARGIU

ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur SABINE Michel

AGENT DE MAITRISE POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur SAILLANT Fabrice

RESPONSABLE DE MAGASIN, ANDRE SA, PARIS.

Madame SALERA-CORDIER Marielle

CADRE JURIDIQUE, AREVA NC, COURBEVOIE.

Madame SALVATORIELLO Nathalie née PASTRE

AIDE DOCUMENTALISTE, AMPLEXOR BUSINESS SERVICES SA, MONTIGNY LE BRETONNEUX.

Madame SAMARCQ Françoise

INGENIEUR, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Madame SANTIAGO Laurence née LE CUDENEC

AGENT DE GESTION CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SAVELLI Nicolas

CARISTE STOCK, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur SCHNEIDER Patrice

CHAUFFEUR LIVREUR MAGASINIER, SARL CAVES QUARANTE ET UN, NIMES.

Monsieur SCHWINN Michel

CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SEGHERS Céline née HAUSTRAETE

TECHNICIENNE LABORATOIRE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame SENE Martine née BONNET

AGENT ADMINISTRATIF, SNEF, MARSEILLE.

Madame SERIS Muriel

SECRETAIRE, CLINIQUE LES OLIVIERS, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur SILVINO Jean-Patrick

APPLICATEUR HYGIENISTE POLYVALENT, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Monsieur SODANO Marc

CHIMISTE, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur SORIANO Bernard

CHEF D'ATELIER, SOVEMA, VAUVERT.

Madame SOUMILLE Valérie née GINESTIERE

AIDE SOIGNANTE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur SPADA Serge

DISTRIBUTEUR, MEDIAPOST, JACOU.

Monsieur STEMMER Stéphane

AGENT DE MAITRISE POSTE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur STROHMEYER Jean-Christophe

DIRECTEUR DE SITE AUTOROUTIER, ARGEDIS, NANTERRE CEDEX.

Madame SZELAG Bernadette née SOLER

LINGERE, NOTRE DAME DES PINS MAISON DE RETRAITE, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur TAYEEL Laurent

MANAGER METIER, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame TEISSIER Marie-Hélène née TOURNAIRE

CONTROLEUR PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur TEISSONNIERE Thierry

AGENT DE MAINTENANCE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur TEMPIER Pascal

EMPLOYE LOGISTIQUE, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Madame TEYSSIER Dominique

MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame THEROND Lactitia

ANALYSTE EN LABORATOIRE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur THOMASSOT Michel

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame TOSELLO Valérie née GUBIANI

CHARGE D'AFFAIRE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madamo TOURAIN Sophie née BOUCHUT

AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame TRAULLET Marie-Pierre née GASC

ASSISTANTE GESTION FINANCIERE, COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE, AIGUES MORTES.

Monsieur TRENDEL Philippe

CHEF DE PROJETS SERVICES INNOVANTS, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame TUQUET Christelle née JEAN

ADJOINT RESPONSABLE CAISSE, F., LECLERC - SAS, NEMODIS, NIMES.

Madame TUTUNDJIAN-PEYRAUD Sandra

ANALYSTE CREDITS, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur VACHE Alexandre

REMPLAÇANT CHEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur VALETTE Denis

TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VALETTE Olivier

RESPONSABLE POLE EAU - CA, CEREG, NIMES.

Madame VALLA Sylvie née DRAUSSIN

ASSISTANTE COMMERCIALE, SOVEMA, VAUVERT.

Monsieur VAN WIJK Stéphane

MONITEUR INFORMATIQUE, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Monsieur VARDO Laurent

CISAILLEUR, FALCOSEM, DOMAZAN.

Monsieur VERMELOUX Jérôme

OUVRIER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur VERNIER Charles

CONSEILLER, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur VERREZ Pierre

AGENT LOGISTIQUE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur VI Nai

CHEF D'EQUIPE, SEPR, VEDENE CEDEX.

Madame VIELJUS Béatrice née MONTEZ

AUXILIAIRE DE VIE, NOTRE DAME DES PINS, ST PRIVAT DES VIEUX.

Monsieur VIEMONT Ludovic

PREPARATEUR DE COMMANDES, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame VIGIER Murielle

AIDE COMPTABLE, E. LECLERC - SAS. NEMODIS, NIMES.

Monsicur VIGNAU Bernard

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VIGNAU Dominique née CARROT

FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame VINATY Martine née LEYNAUD

RETRAITE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VINH-TUNG Laure

HOTESSE DE L'AIR, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur VIVIER Pierre

ATTACHE COMMERCIAL, JELD WEN, EAUZE.

Madame VIOLO Valérie

TECHNICIENNE LOGISTIQUE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Monsieur VOLPELLIERE Alain

CONTROLEUR POINTEUR, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur WIPF Bernard

AJUSTEUR MONTEUR, SODAPEM, SOMMIERES.

Madame YGER Marie-Danielle née MOULINET

INSPECTEUR REGLEUR DE SINISTRES, GAN ASSURANCES, PARIS.

Madame ZAIMI Lara

MANAGER DE RAYONS, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur ZANELLI Thierry

RESPONSABLE ATELIER, ARMAPRO, DOMAZAN.

Madame ZARKA Sandrine

EMPLOYTE COMMERCIALE CAISSSIERE VENDEUSE NIV.2B, SAS. AIMARGALI SUPER U, AIMARGUES.

Monsieur ZEROUAL Zéroual

TECHNICIEN SUPERIEUR NIVEAU 2, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame ZIDANE Malika née ALILI

RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES.

Article2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à:

Madame AGNESE Anita

SECRETAIRE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame AGUILLON Dany née BORDARIER

INFIRMIERE DE NUIT, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame ALDEBERT Florence SECRETAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame ALLEMAND Chantal ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur ARBOUSSET Freddy
OPERATEUR DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARGANT Thierry
CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur ARIAS Thierry
COORDINATEUR ONDULEUSE, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur ARLABOSSE Stéphane SPECIALISTE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARNISSOLLE Didier OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ASSENAT Raymond
RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur ATTALI Pierre AGENT DE MAITRISE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame AUJARD-CATOT Laure née ESTOURNEL ASSISTANT SOCIAL, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur AUZIERE Hubert PROJETEUR, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur BACONNIER Gérard
COORDINATEUR MAGASIN EXPEDITION, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE,
LAUDUN.

Madame BAILLY Michèle GESTIONNAIRE DE STOCKS, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame BARANGER Catherine née SOUPERON ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Monsieur BARTHE Jacques
TECHNICIEN SUPERIEUR INFORMATIQUE, AREVA NC, PIERRELATTE.

Monsieur BASTIDE Bernard INGENIEUR, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame BATTUEL Marie-Hélène TECHNICIEN CONSEIL PRESTATIONS, CAF DU GARD, NIMES

Madame BAYLE Ghislaine
COMMERCANTE, RECA CEVENNES, ALES.

Monsieur BAYLE Marc
VENDEUR REPRESENTANT, RECA CEVENNES, ALES.

Madame BEAUME Véronique née GRIFO SECRETAIRE, EXPANSIA, ARAMON.

Monsieur BELLAS Yves

RESPONSABLE DE SERVICE, KLESIA DRH, PARIS.

Monsieur BELLOT Olivier

CONSEILLER RETRAITE, CARSA'T LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame BENH'MIDA Yamina

AGENT DE SERVICE HOSPITALIER, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame BERNARD Chantal

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, INEO PROVENCE & COTE D'AZUR, AIX EN PROVENCE.

Monsieur BERTHELIER Alain

MAGASINIER, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BERTINEAU Patrick

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BINAS Florence née GHERBI

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur BONHOMME Alain

CARISTE, SEAC GUIRAUD FRÊRES, TOULOUSE.

Monsieur BONNETT Miguel

SPECIALISTE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur BOTTREAU Christophe

INGENIEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame BOUCLIER Muriel

ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Madame BOUVIER Anne-Marie

INFIRMIERE, CLINIQUE STELLA, VERARGUES.

Madame BROCHIER Sylvie née DELEAGE

CONSULTANT GESTION PERSONNEL, SARL GTIP, NÎMES.

Madame BROCHOT Véronique née DELHOME

AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame BROSSARD Marie-Paule née FRAYSSE

INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BROUILLARD Christine née LANTIER

ASSISTANT DE DIRECTION, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame BRUN Anne-Marie née BERNADOU

ADJOINT ADMINISTRATIF, CENTRE HOSPITALIER, LE VIGAN.

Madame BRUN Christine née ADEM

CONDUCTEUR ABONNES, SAS MIDI PRINT, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame CABANEL Annie

INFIRMIERE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur CABLAT Michel

CADRE BANCAIRE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame CAMARA Françoise

TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CARMONA Henri

TECHNICIEN DE RESEAUX, TRAVESSET, TEYRAN CEDEX.

Monsieur CASAT Daniel

AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Monsieur CASTANIE Jean-François

RESPONSABLE MARKETING REGIONAL, SYNGENTA AGRO SAS, GUYANCOURT.

Monsieur CATOEN Bruno

TECHNICIEN RADIOPROTECTION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame CHANTREUIL Catherine née POLLART

SECRETAIRE, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur CHASTELLAN Michel

MEDECIN GENERALISTE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame CHEF Agnès née TURRA

SECRETAIRE, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur CHRISTIN Philippe

INGENIEUR CONSEIL, SYNGENTA AGRO SAS, GUYANCOURT.

Madame CLEMENT Elisabeth née CHARRAS

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur COLLARD Jean-Marie

AGENT DE MAINTENANCE, SERVICE GAZ, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COLLIN Annie née CARTTER

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, STRADAL, CERGY PONTOISE CEDEX.

Madame COTTINO Florence née QUINTIN

GRAPHIC CHAIN OFFICIER, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame COUDERT Sylvie

RESPONSABLE EN PHARMACIE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsicur COURTES Thierry

ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE, APPROVISIONNEMENT ELECTRIQUE D'AVIGNON..

Monsieur COUSTON Laurent

INGENIEUR CHERCIIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CUOZZO Patricia née GLAIZE

GESTIONNAIRE PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame DARAGON Sylvie née SORIANO

EMPLOYE DE BANQUE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame DE PALMA Carole née IPPOLITO

TECHNICIEN CONSEIL EN ACTION SOCIALE, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur DEBRIE Lionel TECHNICIEN

ORDONNANCEMENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame DECHAMBRE née SALTET Pascale

CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI L R, MONTPELLIER.

Monsieur DELAIGUE Gérard
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur DELMAS Daniel
ELECTRO MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Monsicur DELUBAC Jean-Christophe
EMPLOYE MAGASIN, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Madame DEQUIDT Lucie
RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES, OPTIROC, NIMES.

Monsieur DESFOURS Christian
CARISTE, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur DI DOMENICO Bernard
AGENT TECHNIQUE, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur DIJOUX Claude CONDUCTEUR D'ENGINS, VALERIAN SA, VEDENE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick
GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUMAS Dominique CHAUFFEUR, EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE, VITROLLES CEDEX.

Monsieur DUMAS Thierry
AGENT DE MAITRISE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur DURAND Philippe CONDUCTEUR. INSTALLATIONS .INDUSTRIELLES, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur DURAND Serge TECHNICIEN DE FORMATION, S. E. T. TRICASTIN, BOLLENE.

Monsieur DUVAL Benoit CHARGE DE PROJET, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur DUVAL Patrice CHARGE DE PROJET, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur EUSTACHE Hervé CHARGE D'AFFAIRES, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FAGEON Didier TECHNICIEN SUPERIEUR ETUDES, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ISTRES.

Monsieur FLAMENT Yannick
OUVRIER PAPETIER, FIBRE EXCELLENCE TARASCON, TARASCON.

Monsicur FLAUX Christian CHEF D'EQUIPE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur FLOUR Christophe AGENT DE SECURITE PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame FONTAINE Colette
OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FONTAINE Frédéric MACHINISTE/RELAIS DE GROUPE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur FOUCHER Thierry
MECANICIEN, CIMAT, LAUDUN.

Monsieur FOUOUE Eric

AGENT D'ASSAINISSEMENT NUCLEAIRE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur FOURNIER Claude

SUPERVISEUR RESSOUCES EN EAUX, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FRANCOIS Christian

RESPONSABLE ADMINISTRATIF, NESTLE WATERS SERVICES, GARONS.

Monsieur GAMERO Jean-Michel

TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Monsieur GARCIA Jean-Yves

CADRE COMMERCIAL, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame GARCIA Sylvie née SOULIER

SECRETAIRE MEDICALE, NIMES PATHOLOGIE, NÎMES.

Madame GAUSSENT Corinne

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CAF DU GARD, NIMES

Madame GELLY Sylvic

COMPTABLE, NEXITY, BESANCON.

Monsieur GENTILI Claude

INGENIEUR D'ETUDES EN ELECTRICITE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur GHET II Alain

AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur GIL RUBIO Rosario

MECANICIENNE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur GILMERT Guy

CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES, LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Madame GIREAUD-FERRAND Danielle

ASSISTANTE DE DIRECTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame GIROUD Denise

CONSEILLERE A L'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GIVET Denis

EMPLOYE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Monsieur GONZALEZ Christian

LABORANTIN, SEAC GUIRAUD FRÊRES, TOULOUSE.

Madame GÖPPNER Corinne née CROUZET

EMPLOYEE DE MAIRIE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Madame GOUDET Françoise née LOUCHE

AGENT DE COLLECTIVITE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur GOUDET Philippe

CARISTE, SEAC GUIRAUD FRÊRES, TOULOUSE.

Monsieur GOULARD Philippe

SPECIALISTE QUALITE LABO, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GRANAT Alain

OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame GRECII Elisabeth née TASTEVIN

ASSISTANTE ADMINISTRATIF ET COMPTABILITE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame GRECO Fabienne née DUPOUY

CADRE ADMINISTRATIF, ADREA MUTUELLE, BESANCON CEDEX.

Madame GROSSE Marie-Pierre

ELECTRICIEN, SNEF, MARSEILLE.

Madame GUIDOU Martine

GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame HAYS Christine

CONTROLEUSE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur HINDERSCHIETT Fabian

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur HODIMONT Patrice

AGENT TECHNIQUE DE LABORATOIRE, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Monsieur HUBERT Patrice

CARISTE SACHERIE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame JACUCCI Gisèle née UGHETTO

ASSISTANTE DE CAISSES, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame JALABERT Françoise née CARPIN

RESPONSABLE FICHIERS, INTERMARCHE LES ALLEMANDES, ALES.

Monsieur JEAN Pascal

DIR.DPT.ANAL.&PILOT.RISQUES, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES,

Monsieur JERRAOUI Bekkar

RETRAITE, NIMES METROPOLE, NIMES CEDEX 9.

Madame KANDEL Valérie

OUVRIERE DE PRODUCTION, EA LES MAGNANARELLES, CAISSARGUES.

Madame LAC Dominique née RECULLET

RESPONSABLE SOUTIEN AU COMMERCE, BNP PARIBAS, PANTIN CEDEX.

Madame LAFORGUE Monique née GUILLEMAIN

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAGOUTTE Patricia née SACHOT

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAVAUD Elizabeth

TECHNICIENNE RH, UGECAM, CASTELNAU LE LEZ.

Monsieur LAVERDURE Patrick

RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LE GALLO Thierry

RESPONSABLE ADMINISTRATIF./GESTION/FINANCE, DELIFRANCE S.A, AVIGNON.

Monsieur LEBRUN Eric

TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Madame LEDUC Pascaline née SPATH

TECHNICIENNE MAINTENANCE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame LEONARD Patricia

TECHNICIEN LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LERAY Philippe

CHEF DE SECTEUR, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE RH, SALON DE PROVENCE.

Monsieur LEYNAUD Norbert

MANUTENTIONNAIRE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame LIAUDET- CASOLI Pascale

ESTIMATRICE, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsicur LOMBARDI Stéphane

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard

AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain

AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LOUET Jean-Marie

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LUONG Thi Hieng née QUANG

CONDITIONNEUSE, GEFPLAST SA., ARLES.

Madame MAGGIA Elisabeth née LUBRANO

RESPONSABLE DE SECTEUR, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MARCELLIN Joël

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MARI Pierre-Yves

TECHNICIEN BUREAU TRAVAUX, SET TRICASTIN, BOLLENE.

Madame MARTELAT Véronique née RHODE-BERNARD

SECRETAIRE-FACTURIERE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET

AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Monsieur MARTIN Ludovic

DIRECTEUR GENERAL DELEGUE, NUVIA PROCESS, BEAUMONT HAGUE CEDEX.

Monsieur MARTIN Vincent

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MARTINET Eric

CHEF D'EXPLOITATION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELA'ITE CEDEX.

Madame MARTINEZ Brigitte

VENDEUSE, ARMAND THIERRY SAS, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur MARTINI Bruno

FLECTRICIEN, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur MASSONNET Lionel

TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MATTIELLO Roger

ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAZZITELLI Jacques

AGENT D'EXPLOITATION, AVIGNON TOURISME, AVIGNON.

Monsieur MELLINAS Miguel

EMPLOYE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Madame MENDES Véronique née COULOMB

CHEF D'EQUIPE REMPLAÇANT, ATS SAS, ALES CEDEX.

Monsieur MERAH Rachid

TECHNICIEN DE MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame MGGIA Elisabeth née LUBRANO

RESPONSABLE DE SECTEUR, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur MICHAULT Philippe

PRERETRAITE, MSD FRANCE, COURBEVOTE CEDEX.

Monsieur MICHEL Eric

OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame MICOLON DE GUERINES Claire née CHASSAGNETTE

EMPLOYEE DE BANQUE, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

Monsieur MILKOWSKI Pascal

SUPERVISEUR TOLERIE, SAS. SERCI, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Madame MILOT Marie-Claude née BARRIO

COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur MISSUD Norbert

RESPONSABLE ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOCROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOISAN Thierry

TECHNICIEN MAINTENANCE, ENDEL, NANTES.

Monsieur MOLINA José

CHAUFFEUR PL, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur MONLEAU Michel

TS BIOLOGIE (DUSP/LABM), CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MONTAGNE Fabicane

CONDUCTRICE ABONNE, SAS MIDI PRINT, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Madame MONTIALOUX Catherine

PREPARATRICE DE TRAVAUX, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur MORENO Pierre

DIRECTEUR DE SITE ADJOINT, ARGEDIS S.A., MARGUERITTES.

Monsieur MORIN Jean-Claude

CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur MOSCARELLO Luciano

SUPERVISEUR DES VENTES, GRACE PRODUITS DE CONSTRUCTION, LARNAUD.

Monsieur NIEL Jean-Michel

CHARGE DE MISSION, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Monsieur NOEL Alain

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE SYSTEMES, EXPANSIA, ARAMON.

Monsieur ODORICO Michaël

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PACE Christophe

TECHNICIEN D'EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard

TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Monsieur PASCAL Jean-Marc

CONDUCTEUR EXTRUDEUR, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur PAULIGNAN Vincent

AGENT DE MAITRISE TECHNIQUE, CARFOS, MARTIGUES.

Monsieur PAUTREL Eric

EMPLOYE ADMINISTRATIF, U LOGISTIQUE, CARQUEFOU CEDEX.

Monsieur PELET Eric

POLYVALENT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Madame PELLIER Véronique née GELLY

COMPTABLE MANDANTS, NEXITY, BESANCON.

Madame PEYTAVIN Ana-Maria née PEREZ

CONDUCTEUR MACHINES ANNEXES, SMURFIT KAPPA, GALLARGUES LE MONTUEUX.

Monsieur PHILIPPE Jacques

CADRE TECHNIQUE, DASSAULT AVIATION, ISTRES.

Madame PICHETTO Laëtitia née BOITEAU

EMPLOYEE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Madame PIGNOL Ghislaine

CHEF DE CABINE, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Monsieur PITIOT Thierry

CONDUCTEUR PL, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.

Madame PLA Maryse née AMAR

FORMATRICE, CENTRE AFPA, NIMES.

Monsieur PLANTIN Pierre

TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur PORRAS Philippe

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur POUYABAN Francis

INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur RAHO Bendehiba

OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame RAHO Najet néc CHAIBI

OPERATEUR DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame RAQUX- MARTIN Agnès

SECRETAIRE ASSISTANTE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RAVEL Jean-Michel

AGENT DE GESTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur REBUFFAT Serge

RESPONSABLE MOYENS INFORMATIQUES COM, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame REYNAUD Florence née PAULETTO

PERSONNEL DE SERVICE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur R1CHARD Gilles

CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RIMASSON Stéphane

COORDINATEUR TECHNIQUE, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur RINAUDO Philippe

ACHETEUR, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame RIVET Nathalie

ASSISTANTE ADV, LAFARGE BETONS FRANCE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur ROGEZ Pascal

CONDUCTEUR CHANTIER, EIFFAGE CLEMESSY, REIMS.

Monsieur ROMAGNE Franck

DOCKER, SOMARSID, FOS SUR MER CEDEX.

Monsieur ROS Eddy

CHEF DE CABINE PRINCIPAL, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Madame ROUECHE Nathalie née BASTIDA

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame ROUX Viviane née VARGIU

ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ROZIER Elisabeth née THERON

ASSISTANT COMPTABLE CONFIRME, FIDUCIAL EXPERTISE, LA DEFENSE CEDEX.

Monsieur RUIZ José

OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SADOUDI Hamid

TECHNICIEN APRES-VENTES, SANDVIK MINING AND CONTRUCTION FRANCE SAS, MEYZIEU CEDEX.

Monsieur SALZE Patrick

OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SCHWINN Michel

CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SEGURA Marie-Paule

ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur SERRE Claude

BLACK BELT, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur SIMONET Philippe

GESTIONNAIRE ADMINISTRATION PAIE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame SIRVEN Marie-José née BELTRAN

AGENT FONCTION SUPPORT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur SOLEIROL Claude

AGENT ATELIER, WILLIAM JONQUET S.A., ST CHRISTOL LEZ ALES.

Monsieur SOUSTELLE Ghislain

CARISTE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame SOYER Sylvia née PEREZ

RESPONSABLE D'UNITE PRE-PRODUC'TION, CAF DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame SUPPLIEN Catherine née GUIOT

EMPLOYEE DE BANQUE, LCL -CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

Madame TEYSSIER Dominique

MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame THIBIVILLIERS Rufina née MORENO

SECRETAIRE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur THOMASSOT Michel

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame TIMPERIO Isabelle

EMPLOYEE D'ASSURANCES, AXA FRANCE, NANTERRE.

Monsieur TIOLET Jean-Marc

DESSINATEUR, SNEF, MARSEILLE.

Monsieur TOMAS Denis

RESPONSABLE ACHATS, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTHONY CEDEX.

Madame TORREGROSA Marylin

RESPONSABLE D'ENTREPOT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame TREILLE Valório

EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Monsieur TRIVES Bruno

APPLICATEUR HYGIENISTE POLYVALENT, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Monsieur VALETTE Denis

TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VALSESIO Jean-Marc

EMPLOYE SAV, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur VANDEWEGHE Christian

LANCEUR FEEDERISTE, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur VEZINET Jean-Luc

BOBINEUR, ELECTRO-MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Madame VIDAL Estelle

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur VIGNAU Bernard

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VINATY Martine née LEYNAUD RETRATTE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VISSOUZE Marie-Christine née EVENO AGENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE, EUROVIA MEDITERRANEE, BAILLARGUES.

Monsieur YUNG René
TECHNICO COMMERCIAL SEDENTAIRE, SONEPAR MEDITERRANEE, LYON CEDEX.

Monsieur ZANASNI Boucif
PILOTE INSTALLATION, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Madame ZIDANE Malika née ALILI RESPONSABLE D'UN POINT VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES.

Article 3 : La médaille d'honneur du travail échelon OR est décernée à:

Monsieur ADOUANE Djamil
REMPLAÇANT CHEF DE QUART, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur AGULHON Gil
RESPONSABLE COMMERCIAL, DMBP, CHAMBERY CEDEX.

Madame ALGRE Martine née FAUQUE GESTIONNAIRE COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE PACA, MARSEILLE.

Monsieur ALLAIRE Jean-Marc INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ALLENNE Marie-Claude née DE LA TORRE ASSISTANTE DE DIRECTION, URSSAF DE L-R, MONTPELLIER.

Madame AMIGO Brigitte née ROUQUET
GESTIONNAIRE MAITRISE DES RISQUES, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur AMPHOUX Frédéric AGENT COMMERCIAL, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur ANDRIUZZI Jean-Michel CHEF DE PROJET INGENIERIE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur ANGOUILLANT Philippe TECHNICIEN D'ATELIER, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Monsieur ARGANT Thierry
CONTROLEUR DE TABLEAUX, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur ARNAUD Yves
CARISTE MAGASINIER, EXIDE TECHNOLOGIES SAS, PARIS.

Monsieur ARNISSOLLE Didier OPERATEUR LOGISTIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur ARRONDEAU Patrice COMPTABLE, CLEAR CHANNEL, BOULOGNE BILLANCOURT.

Monsieur ASSENAT Raymond
RONDIER EN PRODUCTION, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur AUGUSTE Dominique CHEF CARISTE, VINAIGRERIE DU MIDI, VAUVERT.

Monsieur BAGNOLS René

CARISTE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame BANCILHON Patricia née RAFFO

ASSISTANTE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame BARANGER Catherine née SOUPERON

ASSISTANTE DE DIRECTION, BRGM, ORLEANS CEDEX.

Madame BARLEON Geneviève

AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame BARONNET Bernadette née LEMAIRE

PROFESSEUR DE YOGA, GROUPEMENT POUR LA PRATIQUE DU YOGA, NÎMES.

Madame BARRE Corinne née HAMEAU

OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BELIN Philippe

DIRECTEUR CENTRES DE SOLUTUTIONS DES SI AI, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTHONY CEDEX.

Madame BERTHET Florence née VEZON

EMPLOYE ADMINISTRATIF, URSSAF DE L-R, MONTPELLIER.

Monsieur BERTINEAU Patrick

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE

Monsieur BIANCHI Claude

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BIETRY Sylvia née FERRAND

AGENT DE GESTION CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BONADEO Patrick

CHEF DE QUART PRODUCTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame BONFILS Maria-Luisa née BENED

TECHNICIENNE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur BONNET Jean-Marc

TECHNICIEN DE TRAITEMENT, LYONNAISE DES EAUX - GROUPE SUEZ, BEZIERS.

Monsieur BONZI Patrick

INSPECTEUR CORPOREL ASSURANCES, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur BORNE Philip

TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame BOUCLIER Muriel

ASSISTANTE COMMERCIALE, LAZARD SA, MANOSQUE.

Madame BOUDIN Carole née SERYLO

MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER CEDEX 2.

Madame BOUISSON Brigitte

REFERENT TECHNIQUE PRESTATIONS, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame BOURGOIN Myriam née GIROLA

RESPONSABLE ADJOINT D'UNITE, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BOUVIER Christiane née GASQUET BIBLIOTHECAIRE, MAIRIE, GENERAC.

Madame BOUVIER Myriam

PREPARATRICE DE COMMANDES, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur BRAHIC Jean-Jacques

TECHNICIEN APRES-VENTE, SANDVIK MINING AND CONTRUCTION FRANCE SAS, MEYZIEU CEDEX.

Monsieur BRUN Jean-Philippe

TECHNICIEN D'EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur BRUNEL Alain

CONSEILLER CLIENTELE, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur BRUNEL Jean-André

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur BUTERA Jacques

AGENT DE SERVICE ET SURETE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur CANDEL Michel

TECHNICIEN BUREAU TRAVAUX, AREVA TRICASTIN, BOLLENE CEDEX.

Monsieur CAPEL Henri

CHAUFFEUR DE BENNES, NIMES METROPOLE, NIMES CEDEX 9.

Monsieur CASAT Daniel

AGENT DE MAITRISE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE, VAUVERT.

Monsieur CASTEL Eric

CHEF DE SERVICE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame CATALANO Marie-Hélène née DE SAN NICOLAS

TECHNICIEN DE FABRICATION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame CHAMPEAU Marie-Andrée née BERNARDINI

REFERENT TECHNIQUE RECOUVREMENT DES CREANCES, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur CHARPAIL Gérard

TECHNICIEN, EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Madame CHAZALON Sylvie née PAES

AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madamo CHEVALLIER Isabelle

MONITRICE, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame CHRISTIN Françoise née CHARANCON

SECRETAIRE DE DIRECTION, AREVA NC, COURBEVOIE.

Madame CLAVEL Corinne

CADRE INFIRMIER, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur CLERC Christian

RESPONSABLE EXPLOITATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur COLLIN Jan-Lou

AGENT DE MAITRISE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Monsieur COLOMBET Serge

CONTROLEUR PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame CONFORT Edith née JUERY

AGENT DE PROPRETE, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame COURTOIS Nadino née MONTANES

REFERENT TECHNIQUE RECOUVREMENT DES CREANCES, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur COUSTON Laurent

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CUELLE Nicole née VIGE

ASSISTANTE DE DIRECTION, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madamo CUNNAC Corinne

CHARGEE DE COMMUNICATION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DANTILLE Isabelle née PARAYRE

SECRETAIRE CONFIRMEE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DANTILLE Serge

TECHNICIEN, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur DE LA PEINE François

RESPONSABLE DE SECTEUR, S.P.I.T., BOURG LES VALENCE CEDEX.

Monsieur DELAIGUE Gérard

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Madame DELUBAC Christiane

OPERATRICE EN CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame DENIS Daisy née BENOIT

ADMINISTRATIF DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame DESANNAUX Catherine née GONON

GESTIONNAIRE CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame DEWEZ Chantal

ASSISTANTE SECRETAIRE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DIRAISON-LAFOND Yannick

GESTIONNAIRE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DONATELLA Gilbert

APPLICATEUR HYGIENE ET PREVENTION, ISS HYGIENE ET PREVENTION, MARSEILLE.

Madame DUMAS Maryline

ANALYSTE PROGRAMMEUR, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame EL-ZHAR Mina née SANKOUR

MONITRICE N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur ENTREVAN Daniel

RESPONSABLE FUMISTERIE, FERROPEM, LAUDUN.

Madame ESPAZE Marie-Laure

ANALYSTE LABORATOIRE, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Madame ESPINOSA Nathalie

OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame FABRE Anne-Jeanne

AGENT DE PLANIFICATION, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Madame FABRE Marylise

EMPLOYEE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur FALZONE José

OPERATEUR DE FABRICATION, AREVA NP, PIERRELATTE CEDEX.

Madame FAVAND Véronique

ASSISTANTE STATISTIQUES, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame FERRAND Chantal

RESPONSABLE DE SERVICE, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur FRANCIONI Gisberto

OUVRIER D'USINE FILEUR, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur GABET Eric

TECHNICIEN DE PRODUCTION, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur GAMERO Jean-Michel

TECHNICIEN, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Monsicur GARCIA José

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur GHETT1 Alain

AGENT TECHNIQUE, MAIRIE DE PONT SAINT ESPRIT, PONT SAINT ESPRIT.

Monsieur GIRAUD Jean-Luc

CHAUFFEUR, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SALON DE PROVENCE CEDEX.

Monsieur GONCALVES Christian

MECANICIEN, SAS SONET, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRANAT Alain

OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL.

Madame GRIVET Chantal

HOTESSE, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame GUENOT Joséphine née ALVAREZ

INFIRMIERE DE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Madame GUIDOU Martine

GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GUIGUE Régis

COORDINATEUR MAINTENANCE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsicur HATOU Mohamed

CONDUCTEUR D'ENGIN, EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE, VITROLLES CEDEX.

Monsieur HENRIEY Pascal

INGENIEUR, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Madame HERNANDEZ Marie-Laure née MOUTON

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur HTEL Philippe

CHEF DE DEPARTEMENT, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame HIEL-BERAUD Chantal

CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE,

Monsieur HUGON Eric

AGENT DE MAITRISE, MINET, SAINT-CHAMOND.

Madame JACOBO Marie-Josć née ASENCI

MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER CEDEX 2.

Monsieur JACQUET Philippe

POINTEUR CERTIFIEUR RECEPTION, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, NIMES.

Monsieur JOLI Philippe

MAGASINIER, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur JOUDRIER Patrick

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur JULIEN Jean-Marc

CONSEILLER CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur LABBE Pascal

CHARGE DE REGLEMENT, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur LABROUVE Fabrice

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LACROIX Hervé

CARISTE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame LAGORCE Dominique

EMPLOYEE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur LAGOUTTE Jean-Claude

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame LAUDUN Elisabeth

CONSEILLER CLIENTELE, CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE, EVRY CEDEX.

Monsieur LAVERDURE Patrick

RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LAVIGNE Michel

OUVRIER, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur LE PAPE Patrice

CHARGE D'OPERATIONS, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LEBAUDY Laurent

AMDE PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

Madame LEBRAND Graziella née LEONE

OPERATRICE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LEBRUN Eric

TECHNICIEN TRAVAUX, SOCIETE AVIGNONAISE DES EAUX, AVIGNON.

Monsieur LEROY Pascal

CHEF DE SERVICE, VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT, NANTERRE CEDEX.

Madame LIBRAD Michelle née BARNIER
OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES,

Monsieur LIMOUSIN Jacques
MAGASINIER, SAS. S E R C I, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Madame LOBBEE Michèle née MARQUES CONSEILLERE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur LOMBARDO Jean-Bernard
AGENT DE MAINTENANCE, GAZ DEPANNAGE, NIMES.

Monsieur LORIOUX Sylvain AGENT DE SECURITE CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MAILLET Noël RESPONSABLE D'EXPLOITATION, LAFARGE GRANULATS SUD, MONTAGNY.

Monsieur MAKHLOUF Mohamed
CHEF D'EXPLOITATION, ONET SERVICES, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MALYEUX Jérôme RESPONSABLE REVETEMENT ADJOINT, ATS SAS, ALES CEDEX.

Madame MANCHELIN Katia
CONSEILLER INSERTION, POLE EMPLOI DIRECTION REGIONALE PACA, MARSEILLE.

Monsieur MARCHENAY Patrick
CONSEILLER A l'EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame MARTIN Chantal épouse LAURET AIDE SOIGNANTE DIPLOMEE, MAISON DE SANTE PROTESTANTE D'ALES.

Monsieur MARTINET Eric CHEF D'EXPLOITATION, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE CEDEX.

Madame MARTINEZ MATEO Espérace EMPLOYE ADMINISTRATIF SPECIALISE, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Monsieur MATTIELLO Roger ELECTRICIEN, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MAZELLIER Philippe ACHETEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame MEDINA Nadine née TASTEVIN CONTROLEUR DE CHANTIER, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur MELLINAS Miguel EMPLOYE COMMERCIAL AUTONOME, SIG'REST, TAVEL.

Monsieur MENGUY Patrick
CONTROLEUR QUALITE, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Madame MICHELS Catherine née MAUBOUSSIN SECRETAIRE MEDICALE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur MIELOCH Georges COMMERCIAL, REEL SAS, ST CYR AU MONT D'OR.

Madame MILKOWSKI Elisabeth
CADRE, AXENS IFP GROUP TECHNOLOGIES, SALINDRES.

Madame MILOT Mario-Claude née BARRIO COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame MOLLA Sylvie

RESPONSABLE LABORATOIRE, SITA - FD, PARIS LA DEFENSE.

Monsieur MONLEAU Michel

TS BIOLOGIE (DUSP/LABM), CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame MOREAU Corinne

EMPLOYEE, AXA FRANCE, NANTERRE.

Monsieur MORIN Jean-Claude

CHAUFFEUR B.O.M., ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsicur MOULIERAC Gérard

GESTIONNAIRE DE CLIENTELE, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame MUNOZ Isabel

AGENT QUALITE CONTROLE PRODUIT FINI N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur NERCE Eric

CONSEILLER DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame NICOULEAU Christine

TECHNICIEN REFERENT ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame NOUGUIER Evelyne née CONTE

ADJOINT TECHNIQUE, MAIRIE, JONQUIERES-SAINT-VINCENT.

Monsieur OMS Didier

MAGASINER, SANOFI CHIMIE, ARAMON.

Madame PADILLA Marie Line

AIDE SOIGNANTE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur PAGES Frédéric

CONVOYEUR DE FONDS, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard

TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PASSITCHOUK Aurore née FERNANDEZ

AIDE-SOIGNANTE, CSSR LES JARDINS, ANDUZE.

Monsieur PAULIGNAN Vincent

AGENT DE MAITRISE TECHNIQUE, CARFOS, MARTIGUES.

Madame PETRIER Myriam née BIANCOLINI

CORRESPONDANT A L'ACCUEIL, MSA DU LANGUEDOC, MONTPELLIER.

Monsieur PEYRAQUE Rémy

RETRAITE, MAIRIE, LAUDUN - L'ARDOISE.

Monsieur PEYROLLE Florian

ASSISTANT QUALITE SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PEYROUSE Jean-Yves

TECHNICIEN DE LABORATOIRE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame PIRON Marie-José

TECHNICIEN PPI, CAF DU GARD, NIMES

Monsieur PLANTIN Pierre

TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur POESY Jean-Paul

RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Monsieur POISSENOT Jean-Marie

CHEF D'ATELIER DE PRODUCTION, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE, AIGUES-VIVES.

Monsieur POMARES Michel

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur POUDEVIGNE Christian

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur POUYABAN Francis

INGENIEUR, AREVA NP, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Monsieur PRADIER Jean-Paul

GESTIONNAIRE CLIENT PARTICULIER, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOCROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame QUEROL Elise

SECRETAIRE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur QUEYRANNE Bruno

CONDUCTEUR D'ENGINS, LAFARGE GRANULATS SUD, MONTAGNY.

Mademoiselle OUIJADA Yolande

ASSISTANTE SERVICE APPRO., CERP - RHIN RHÔNE MÉDITÉRRANÉE, NÎMES.

Monsieur QUILES Patrick

TECHNICIEN, ARCELORMITTAL, FOS SUR MER.

Monsieur RAHALI Ali

CHAUFFEUR MONTEUR, INEO RESEAUX HAUTE TENSION, VILLEURBANNE CEDEX.

Monsieur RAMEAUX Régis

DIRECTEUR D'AGENCE, BANQUE CHAIX DRH, AVIGNON.

Madame RAOUX- MARTIN Agnès

SECRETAIRE ASSISTANCE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RETAMOSA Jean-Albert

MOULEUR, SEPR, VEDENE CEDEX.

Monsieur REYROLLE Florian

ASSISTANT QUALITE SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame RICHARD Pascale néo PETIT

TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur RICHARD Patrick

OPERATEUR LECTRA, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame ROBERT Laurence

REFERENT TECHNIQUE CPAM, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame ROBERT Martine

CADRE ADMINISTRATIF, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROMERY Didier

RESPONSABLE COMMERCIAL, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur ROUSSEAU Patrick

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame ROUX Anne-Marie

TECHNICIENNE PRINCIPALE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROUX Betty

PREPARATRICE DE COMMANDES N2, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame ROUX Viviane née VARGIU

ASSISTANTE, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame ROUYRE Catherine née LAPTERRE

AGENT, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur RUE Patrice

TECHNICIEN HAUTEMENT QUALIFIE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur SABATIER Michel

MECANICIEN, SARL GUY ROUX, ALES.

Monsieur SABATTER Rémi

TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SACOUEPET Michel

RESPONSABLE MOYENS GENERAUX, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT GILLES.

Monsieur SALANIE Olivier

INFORMATICIEN, NEST'LE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame SCHAEFFNER Elisabeth née GUERRE

ASSISTANTE, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Madame SCHNEIDER Mireille née RAYNAUD

SECRETAIRE MEDICALE, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur SCHWINN Michel

CONDUCTEUR LIGNE, SOCODEI, BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Madame SIMMERMANN Christine

ORGANISATEUR, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame STANTINA Corinne née DELAUNAY

RESPONSABLE DE PRODUCTION, CNAS, GUYANCOURT CEDEX.

Monsieur SUAU Daniel

OUVRIER QUALIFIE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur TERLECKI Thierry

FONDEUR, ATS SAS, ALES CEDEX.

Madame TEYSSIER Dominique

MEDECIN CONSEIL, DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur TEYSSIER Joël

SURVEILLANT, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Monsieur THOMASSOT Michel

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VALERO Annie née DEROUCH

AGENT TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur VERDILLAN Robert

PILOTE INSTALLATION, LAFARGE GRANULATS FRANCE, MONTAGNY.

Monsieur VEZINET Jean-Luc

BOBINEUR, ELECTRO-MECANICIEN, SARL PETIT, ALES.

Monsieur VIDAL François

CONSEILLER COMMERCIAL, LA MONDIALE GROUPE, MONS EN BAROEUL.

Monsieur VIGNAU Bernard

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur VIGNE Alain

RESPONSABLE COMMERCIAL, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

Madame ZIDANE Malika née ALILI

RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES

Article 4: La médaille d'honneur du Travail GRAND OR est décernée à:

Monsieur AIT AHMED Magia

OUVRIER ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame AMATO Nicole

SECRETAIRE COMPTABLE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE,

Monsieur ARNAUD Yves

CARISTE MAGASINIER, EXIDE TECHNOLOGIES SAS, PARIS.

Monsieur BEAUMET Régis

OPERATEUR PROCESS RESSOURCES EN EAUX, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur BEGAUD Philippe

AGENT DE RADIOPROTECTION, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame BERTHUIT Catherine

REFERENT TECHNIQUE PRESTATIONS, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Monsieur BESSIERES Urbain

ELECTRICIEN, OWENS-CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN.

Monsieur BLACHE Alain

CHEF D'EQUIPE, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Madame BOISSEUIL Marie-France née FILLOUX

CHARGEE DE RESSOURCES HUMAINES, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Mademoiselle BOULLE Claude

OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame BRIGNANO Monique

TECHNICIEN REFERENT ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame BRINGER POMA Claudine

AUXILIAIRE DE PURICULTURE, CAF DU GARD, NIMES.

Madame BROCARD Anne-Marie née JEANVOINE

DIRECTRICE D'AGENCE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSULON, MONTPELLIER.

Madame CARREAU Claire née GRANIER

OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur CARRIERE Jean-Michel

SPECIALISTE FONCTION SUPPORT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame CASALINI Sylvie née ROMAN

CONDUCTEUR ECH.2, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur CAZORLA Yves

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CHANARD Michel

TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame CHAPON Claudine née TRAVERSIER

CONTROLEUSE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Mademoiselle CHARDES Michèle

OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Monsieur CHARMASSON Jacky

OPERATEUR ZONE CONDITIONNEMENT, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame CHARMASSON Régine née BERNARD

OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur CHARPAIL Gérard

TECHNICIEN, EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Madame CHAUFFARD Brigitte née VIELJEUF

TECHNICIENNE EXPERIMENTE ALLOCATAIRE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame CHAUMETTE Brigitte

SOUS DIRECTRICE ACTION SOCIALE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur CHAZALLET Charles

EMPLOYE, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur COLLIGNON Alain

CHEF DE MADRONE P1, ACOR, VAUVERT.

Madame COPPEL Dominique

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE COMPTABILITE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame COSTANTINO Christiane née GLEIZON

CONSEILLER EMPLOI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Madame COURROYE Danielle née BATAILLER

RESPONSABLE TECHNIQUE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur CROISSANT Alain

INGENIEUR SURETE, AREVA NC MELOX, BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX.

Madame DALLE FRATTE Marie-Aude RETRAITEE, CREDIT FONCIER, CHARENTON.

Madame DE ROBERT DE BOUSQUET Sylvie CONDUCTEUR ECH 3, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur DELAIGUE Gérard

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE, MAIRIE, PONT SAINT ESPRIT.

Madame DELUBAC Corine

GESTIONNAIRE RH, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Monsieur DESCOURS Jean-Luc

CAVISTE HAUTEMENT QUALIFIE, MONCIGALE S.A.S., BEAUCAIRE.

Madame DESPREAUX Corinne née MARTIN

TECHNICIEN PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame DEVIN Michèle

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Monsieur DUBOIS Philippe

AGENT, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur DUMAS Jean-Paul

COORDINATEUR FORMATION ET ORGANISATION, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Madame DUPONT Sylvia née RAYNAUD

COMPTABLE, VERGEZALI SAS - SUPER U VERGEZE, VERGEZE.

Madame ETIENNE Maryline

EMPLOYE LOGISTIQUE QUA. LOG. NIV.2D, AUCHAN LOGISTIQUE NIMES, NIMES.

Madame ETTORI Sylviane née COUTELAS

MANAGER OPERATIONNEL, CARMI DU SUD EST, ALES.

Monsieur FABRE Alain

ASSISTANT RECEPTION, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame FABRE Anne-Jeanne

AGENT DE PLANIFICATION, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur FEGHOUL Mohamed

OPERATEUR, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur FERRER Jean-René

COMMERCIAL, TRANSGOURMET MEDITERRANEE, ST MARTIN DE CRAU.

Madame FORGES Marie-Pierrette

STATISTICIENNE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame FUSTER Angéla née PANDOCCIII

HOTESSE DE CAISSE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur GALOFFRE Jacky

AGENT D'EXPLOITATION B.F., NESTILE WATERS SERVICES, GARONS.

Madame GALVES Danièle née RIGOT

TECHNICIEN EXPERIMENTE, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GARREI, Bruno

ASSISTANT DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Monsieur GAUCHERAND Patrick
OUVRIERE ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Madame GERIS Marie-Pierre née MARCET CONSEILLER CLIENTELE PARTICULIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Monsieur GIL Roger

MAGASINIER, O-I MANUFACTURING FRANCE, VERGEZE.

Monsieur GILLI Daniel

COORDINATEUR TECHNIQUE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GIRAUD Jean-Luc

CHAUFFEUR, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SALON DE PROVENCE CEDEX.

Monsieur GONCALVES Christian

MECANICIEN, SAS SONET, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRAHAM-FONSECA Hermés

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur GRANAT Alain

OPERATEUR DE PRODUCTION, RHODIA SERVICES, ST MAURICE L'EXIL

Madame GRIEBEL Rose

COMPTABLE, CAF DU GARD, NIMES.

Monsieur GRIFFON Eric

OUVRIER ESAT, ESAT LES OLIVETTES, ALES.

Monsieur GUERCE Patrick

TECHNICIEN AJUSTEUR, REEL SAS, ST CYR AU MONT D'OR.

Madame GUIDOU Martine

GESTIONNAIRE APPUI, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur GUILLAUMET Eric

OPERATEUR MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur GUILLEMAIN Serge

CARISTE SACHERIE ET CONDITIONNEMENT, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.

Monsieur IIARO Ghislain

CHARGE DE MISSION, POLE EMPLOI LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLUR.

Monsieur HAVREZ Marc

TECHNICIEN, AREVA NC TRICASTIN, PIERRELATTE.

Madame HOARAU Marie-Ange née RIQUELME

MONTEUR VENDEUR OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER

Madame JAQUET Mireille née DAMOUR

TECHNICIEN DE PRESTATIONS, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur JEANBLANC Claude

TECHNICIEN DE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur JODAR Martin

PROFESSIONNEL DE FABRICATION, GREIF FRANCE S.A.S., LAUDUN.

Monsieur JOUBE Jacques

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame LAFONT Dominique

EQUIPIERE DE VENTE, CARREFOUR NIMES VILLE ACTIVE, NIMES.

Madame LAMOUR Jocelyne née CLEDIC

AGENT COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE L'ANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur LANNET Jean-Louis

OPERATEUR ZONE SENSIBLE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur LAVERDURE Patrick

RETRAITE, MAIRIE DE ST PAULET DE CAISSON, SAINT PAULET DE CAISSON.

Monsieur LEDRAPPIER Philippe

CHEF DE CHANTIER, ENDEL SAS, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LEMELTIER Hubert

CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL, CARREFOUR SYSTEME D'INFORMATION, MASSY CEDEX.

Monsieur LICIMI Marc

TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur LIMOUSIN Jacques

MAGASINIER, SAS SERCI, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

Monsieur LOBIER Thierry

TECHNICIEN DE CHANTIER, NEXANS FRANCE, PARIS.

Monsieur MAIRE Eric

EMPLOYE, MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS, MONTARGIS.

Monsieur MEDJAOURI Abdelkader

MONTEUR, EIFFAGE ENERGIE TRANSPORT & DISTRIBUTION, CERGY PONTOISE.

Monsieur MELLAREDE Christian

MAÇON, COLAS MIDI MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.

Madame MENDEZ Maric-José née SANCHEZ

COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame MILESI Fabienne

MANAGER RAYON CAISSE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame MILOT Marie-Claude née BARRIO

COMPTABLE, A.D.A.R., BAGNOLS SUR CEZE CEDEX.

Monsieur MORILLON Bernard

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MOURRE Gaby

RESPONSABLE EQUIPE PRODUCTION, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Monsieur MULLER Guy

MECANICIEN, APELEM DMS GROUP, NIMES.

Monsieur NOGUES Michel

CONSEILLER FINANCIER, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.

Madame PADILLA Marie Line

AIDE SOIGNANTE, POLYCLINIQUE DU GRAND SUD, NIMES.

Monsieur PANARIOUX Jean-Bernard

TECHNICIEN COMMERCIAL, FIMUREX, SORGUES CEDEX.

Madame PELLISSIER Gismonde née ARDUIN SECRETAIRE COMPTABLE, CRAMBADE, CAISSARGUES.

Monsieur PEYRO Patrick

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA CADARACHE, SAINT PAUL-LEZ-DURANCE.

Monsieur PLANTIN Pierre

TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame PONS Marie-Hélène née PRADEILLE

AGENT ADMINISTRATIF OPTIQUE, MUTUALITE FRANÇAISE GRAND SUD, MONTPELLIER CEDEX 2.

Monsieur POUCHOL Bernard

PRERETRAITE, AREVA EURODIF PRODUCTION, PIERRELATTE.

Monsieur POUGENC Gilbert

AGENT PORTUAIRE, PORT DE PLAISANCE DE PORT CAMARGUE, LE GRAU DU ROI.

Madame RANCHE Catherine

OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame REDON Hélène née MAHIQUES

EMPLOYEE COMMERCIALE, CSF FRANCE SAS, SALON DE PROVENCE.

Madame REINERO Chantal

MANUTENTIONNAIRE PRODUITS PHARMACEUTIQUE, C.E.R.P.RHIN RHONE MEDITERRANNEE, LE PONTET.

Monsieur RENARD Marc

CHARGE DE PROJET, SYSTEME U - CENTRALE REGIONALE SUD, VENDARGUES.

Madame REVIRE Chantal

OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame REY Claudine née PUCCINI

AGENT DE SERVICE AQS3, SUD SERVICE SAS, CASTELNAU LE LEZ CEDEX.

Madame RIEU Marie- Chantal née GOURDOUZE

CAISSIFRE, INTERMARCHE LES ALLEMANDES, ALES.

Monsieur RODRIGUEZ Alexis

RADIOPROTECTIONNISTE, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur ROMIEUX Didier

CHEF D'ATELIER, HARIBO RICQLES ZAN, UZES.

Monsieur ROUVIERE Yannick

TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame ROUX Françoise

COMPTABLE, CPAM DU VAUCLUSE, AVIGNON.

Madame SABATIER Martine née GRECO

AGENT ADMINISTRATIF, CPAM DU GARD, NIMES.

Monsieur SABATIER Rémi

TECHNICIEN, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur SADARGUES Jean-Marie

TUYAUTEUR, ENDEL, NANTES.

Monsieur SALGUES Eric AGENT LOGISTIQUE, L'EUROPEENNE D'EMBOUTEILLAGE, CHATEAUNEUF DE GADAGNE.

Madame SAN MICHELE Sylvie née MELLET

ASSISTANTE COMMERCIALE ENTREPRISES, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT. MARSEILLE.

Madame SANTI AMANTINI Patricia née LARIVIERE CHARGEE DE CLIENTELE, GMF, LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Monsieur SCOTTO DI VETTIMO Yves

AS2, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.

Monsieur SEMPERE Erick

TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame SERRANO Christine née RABIER

OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur SERRE Claude

TECHNICIEN CONFIRME, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame SOUFFLETEAU Marie-José née LATOUR

ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.

Madame TEISSIER Monique née POINT

PILOTE, CROUZET AUTOMATISMES, ALES.

Monsieur TESTUD Serge

COMMERCIAL, TRANSGOURMET MEDITERRANEE, ST MARTIN DE CRAU.

Madame THERAL Myriam née THEROND

DIRECTEUR AGENCE MULTIMARCHES, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.

Monsieur THOMASSOT Michel

INGENIEUR CHERCHEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Monsieur TOURNIER Eric

CHAUDRONNIER, COFELY ENDEL GDF SUEZ, NANTES CEDEX 2.

Monsieur VALANTIN Denis

RETRAITE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

Madame VEYSSEYRE Bernadette née BALDINI

OPERATRICE N1, EMINENCE, AIMARGUES.

Madame VIALA Claude née RAYMOND

REFERENT TECHNICIEN ACCUEIL, CPAM DU GARD, NIMES.

Madame VIDAL Chantal née REVERSAT

COMMERCIALE, NEXANS FRANCE, PARIS.

Monsieur VIGNAU Bernard

INGENIEUR, CEA MARCOULE, BAGNOLS SUR CEZE.

Madame VIGOUROUX Hélène

OPERATRICE CONFECTION, EMINENCE, AIMARGUES.

Monsieur ZARAGOZA Didier

TECHNICIEN MAINTENANCE, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.

47

Madame ZIDANE Malika née ALILI RESPONSABLE D'UN POINT DE VENTE, SAS RIVALUTHO, ALES

Article 5: Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale du Gard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nîmes le -6 MARS 2017

---Didler LAUGA

Le Prefet

Préfecture du Gard

30-2017-03-10-001

AP modificatif composition CSS SYNGENTA du 10 mars 2017

arrêté préfectoral modifiant la composition de la CSS de SYNGENTA à AIGUES VIVES



PRÉFET DU GARD

Préfecture

NIMES, le 10 MARS 2017

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales Réf: DCDL/BPE – DL/2017

ARRETE N°

portant modification de la composition de la commission de suivi de site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA Production France SAS sur les communes d'Aigues-Vives, Mus et Gallargues-le-Montueux

Le préfet du Gard, Chevalier de la légion d'honneur,

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L125-2, L125-2-1, L515-8, R125-8-1 à R125-8-5 et D125-29 à D125-34 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif;

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014260-0001 du 17 septembre 2014 modifié portant création d'une commission de suivi de site dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA Production France SAS sur les communes d'Aigues-Vives, Mus et Gallargues-le-Montueux ;

VU le message de Mme Céline THORE, responsable QHSE de la société SYNGENTA à Aigues-Vives en date du 27 février 2017, complété le 6 mars 2017, informant le préfet de la désignation de nouveaux représentants des salariés de la société SYNGENTA suite aux élections professionnelles ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder au remplacement des membres de la commission qui ont cessé d'exercer les mandats au titre desquels ils avaient été désignés ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9 Tél : 0.820.09.11.72 (0,118 € / minute depuis une ligne fixe) – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouv.fr

ARRETE

ARTICLE 1er

La commission de suivi de site est composée comme suit :

Collège « Administrations de l'Etat »:

Le préfet du Gard, ou son représentant,

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant,

Le directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant,

Le chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant,

Le directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant,

Le chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant,

<u>Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »</u>:

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Commune d'Aigues-Vives	M. Jacky REY	Mme Myriam ANGEVIN
Commune de Mus	M. Gérard DUPLAN	Mme Camino SASTRE MAGRO
Commune de Gallargues-le-Montueux	M. Freddy CERDA	M. Jean-Claude BOUAT
Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle	M. Philippe FOURNIER LEVEL M. René BALANA	Mme Brigitte MIRANDE M. Daniel JULIEN
Conseil Départemental	M. Christian VALETTE	Mme Maryse GIANNACCINI

Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée » :

Associations ou riverains	Titulaires	Suppléants
Société de Protection de la Nature	M. Yves AURIER	M. Christian CAMELIS
Riverains	M. Michel TUDELA M. Ludovic MARECHAL M. Philippe LETRILLARD	M. Denis GOELLNER M. Michel GEHANT M. BONFILS Claude

<u>Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant » :</u>

Titulaires	Suppléants	
M. Arturo ASTRAY, Directeur	M. Olivier PANSANEL, responsable Sécurité	
Mme Céline THORE, responsable QHSE	Mme Caroline JEAN, chef d'atelier	
M. Thierry OZIL, responsable service de production	M. Bruno BARDELETTI, chef d'atelier	
M. Sylvain MAGNAUDEIX, responsable service Ingenierie	M. Jean-Marie POISSENOT, chef d'atelier	
M. Michel KASZUBA, responsable service Logistique	M. Jean MARTINEZ, chef d'atelier	
M. Alain FOURNET, assistant Qualité Environnement	Mme Laurence DELEPORTE, manager de la performance	

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée » :

Titulaires	Suppléants	
Mme Solenne GOUTORBE, membre du CE	M. Patrice LAMBERT, membre du CE, délégué du personnel	
M. Patrick BENEZECH, membre du CE	M. Pascal ZARAGOZA, membre du CE, délégué du personnel	
M. Laurent MARTORANA, membre du CE, délégué du personnel	M. André CHABAUD, membre du CE et du CHSCT, délégué du personel	
M. Laurent VERRIEUX, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel	M. Sylvain ESPAZE, membre du CE, délégué du personnel	
M. Didier HERMELLE, membre du CE et du CHSCT, délégué du personnel	M. Maxime CLERC, membre du CE, délégué du personnel	
M. Arthur GANDELOT, membre du CHSCT		

ARTICLE 2

La durée du mandat des membres de la commission est fixée à cinq ans à compter du 17 septembre 2014.

Chaque membre peut mandater l'un des membres de la commission pour le remplacer en cas d'empêchement. Un membre peut recevoir deux mandats au plus.

Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3

La CSS de la société SYNGENTA est présidée par Monsieur Jacky REY, maire d'Aigues-Vives.

ARTICLE 4

Le secrétaire général de la préfecture du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et dont une copie sera adressée aux membres de la commission de suivi de site.

Le préfet,

P/ Le Préfet, Le Sous-Préfet d'Alès

Olivier DELCAYROU

Prefecture du Gard

30-2017-03-10-002

APPP pour étude de sol

autorisation de pénétrer dans des propriétés privées dans le cadre d'une ZAC à Rodilhan



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

Nîmes, le 1 0 MARS 2017

<u>commune de Rodilhan</u>: réalisation de la ZAC « Rodilanum » demande d'autorisation de pénétrer sur des parcelles privées sollicitée par la Société Publique Locale d'Aménagement AGATE

ARRETE Nº

portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

Le préfet du Gard, chevalier de la légion d'honneur

Vu la loi du 29 décembre 1892 modifiée relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics, et notamment son article premier;

Vu la loi du 6 juillet 1943 modifiée, relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Rodilhan du 2 août 2016, approuvant le bilan de la concertation ainsi que le dossier de création de la ZAC « Rodilanum » ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Rodilhan du 7 décembre 2016, approuvant le contrat de concession d'aménagement à venir avec la Société Publique Locale d'Aménagement et Gestion pour l'Avenir du Territoire AGATE dans le cadre de la réalisation de la ZAC « Rodilanum » ;

Vu la demande présentée le 31 janvier 2017, par la Société AGATE, liée par convention à la mairie de Rodilhan, en vue d'autoriser son personnel et celui des entreprises mandatées par elle, à pénétrer dans les parcelles privées incluses dans le périmètre de l'opération, aux fins d'y mener différentes études nécessaires à l'ajustement définitif du projet;

Considérant la nécessité pour la Société AGATE de pénétrer dans les propriétés privées pour y effectuer cette opération ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard ;

ARRETE

Article 1:

Les agents de la SPL AGATE ainsi que le personnel des entreprises mandatées par elle, sont autorisés, sous réserve du droit des tiers, à pénétrer dans les propriétés privées comprises dans le périmètre de l'opération, aux fins d'y mener plusieurs interventions (levées topographiques, sondages géologiques mineurs...), dans le cadre d'une étude de sol.

À cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, y réaliser l'étude géotechnique avec des sondages de sol et, le cas échéant, y entreposer le matériel nécessaire.

Ces opérations sont autorisées sur la commune de Rodilhan.

L'introduction des agents ne peut être autorisée à l'intérieur des maisons d'habitation; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire, ou, en son absence, au gardien de la propriété.

Article 2:

La présente autorisation n'est valable qu'après avoir été affichée pendant au moins 10 jours à la mairie de Rodilhan.

Chacun des agents de SPL AGATE (ou des entreprises mandataires) chargés des études sur le terrain sera muni d'une copie du présent arrêté qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition.

Article 3:

Le Maire de la commune traversée est invité à prêter au besoin son concours et son appui aux agents dans l'accomplissement de leur mission.

Il prendra les mesures nécessaires pour que ces agents puissent avoir accès aux documents cadastraux.

Article 4:

Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétés par le personnel chargé de ces interventions, seront à la charge de la SPL AGATE. À défaut d'accord amiable, elles seront fixées par le Tribunal Administratif de Nîmes.

Toutefois, il ne pourra être abattu d'arbres fruitiers, d'ornement ou de haute futaie avant qu'un accord amiable ne soit établi sur leur valeur ou qu'à défaut de cet accord, il ait été procédé à la constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires à l'évaluation des dommages.

La présente autorisation sera périmée de plein droit, si elle n'est suivie d'aucune exécution dans les six mois suivant sa notification.

Article 5:

Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture, et affiché immédiatement à la diligence du Maire de la commune de Rodilhan.

- le secrétaire général de la préfecture du Gard,
- le directeur de la SPL Agate, concessionnaire,
- le maire de Rodilhan,
- le directeur départemental des territoires et de la mer,
- le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Gard, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

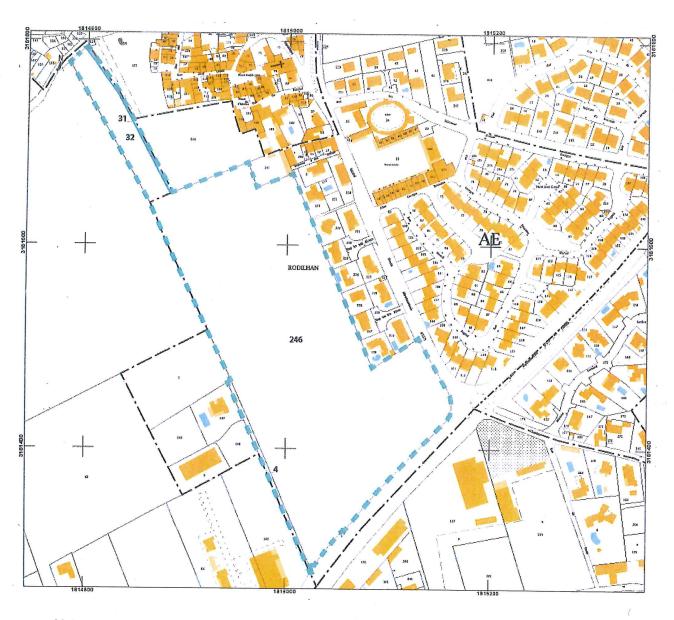
Toute contestation de cet arrêté devra intervenir dans les 2 mois à compter de sa notification, devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le préfet,

Pour le Préfet, le secrétaire général

Plan de délimitation du périmètre de ZAC

(extrait du dossier de création de la ZAC RODILANUM)



<u>Nota</u>

Parcelles ZA 31 et AE 4 : propriétés communales

Parcelles ZA 32 et AE 246 : propriétés privées (objets de la présente demande)

Vu pour etre annexe a mon arrêté de ce jour Nimes, Rougle le Sérial le secrétaire général

Section	N°	Nature	Lieu-Dit	Propriétaire cadastral	Contenance cadastrale
AE	246	Terre	RODILHAN 30230 RODILHAN	MME BERNARD BEATRICE 23, rue des Esparcettes - 30000 NIMES M BERNARD ERIC 105, route de Langlade - 30620 BERNIS MME BERNARD SOPHIE 7, rue Saint Mathieu - 30900 NIMES M BERNARD XAVIER 297, rue Albert Therme - 30000 NIMES M CHAUVET BERNARD 74, rue Sainte Perpétue - 30000 NIMES M CHAUVET BRUNO Les Thoules - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE MME CHAUVET CAMILLE 1, place du Château - 30230 RODILHAN M CHAUVET EMMANUEL 4, rue Alphonse Daudet - 30190 ST GENIES DE MALGOIRES MME CHAUVET FREDERIQUE 30b, chemin de Jarlandis - 31170 TOURNEFEUILLE M CHAUVET LAURENT 1 Mayton Street - LONDRES - ROYAUME UNI MME CHAUVET MARIE 6, rue du 19 Mars 1962 - 30510 GENERAC MME VERDU CLAUDETTE 1, place du Château - 30230 RODILHAN	5ha26a77ca
ZA	32	Terre	RODILHAN 30230 RODILHAN	MME BERNARD BEATRICE 23, rue des Esparcettes - 30000 NIMES M BERNARD ERIC 105, route de Langlade - 30620 BERNIS MME BERNARD SOPHIE 7, rue Saint Mathieu - 30900 NIMES M BERNARD XAVIER 297, rue Albert Therme - 30000 NIMES M CHAUVET BERNARD 74, rue Sainte Perpétue - 30000 NIMES M CHAUVET BRUNO Les Thoules - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE MME CHAUVET CAMILLE 1, place du Château - 30230 RODILHAN M CHAUVET EMMANUEL 4, rue Alphonse Daudet - 30190 ST GENIES DE MALGOIRES MME CHAUVET FREDERIQUE 30b, chemin de Jarlandis - 31170 TOURNEFEUILLE M CHAUVET LAURENT 1 Mayton Street - LONDRES - ROYAUME UNI MME CHAUVET MARIE 6, rue du 19 Mars 1962 - 30510 GENERAC MME VERDU CLAUDETTE 1, place du Château - 30230 RODILHAN	0ha37a80ca
Contenar	nce tota	le estimée	:		5ha64a57ca

Vu pour être annexe a mon arrêté de ce jour Pour el Préjet, 2017 Nimequis acrétal de de 2017

Préfecture du Gard

30-2017-03-14-002

Arrêté décernant le Titre de Maître-Restaurateur à M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant "Chez Tibère" sis à SOMMIERES



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques

Bureau des Elections, de l'Administration Générale et du Tourisme Réf.: DRLP/BEAGT/JC/N° 168 Affaire suivie par : Mme CORTEZ 204 66 36 42.44

Mél: jocelyne.cortez@gard.gouv.fr

Le BEAGT est ouvert au public tous les matins de 9h00 à 11h30 Permanence téléphonique « associations » les mardi et jeudi de 14h00 à 16h00 au 04 66 36 40 19 NIMES, le 14 mars 2017

ARRETE n° décernant le titre de maître-restaurateur à M. Thierry MICHEL exploitant l'établissement « Chez Tibère » sis à SOMMIERES (30250)

Le Préfet du Gard, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Consommation, notamment son article R.115-5;

VU le Code de l'Education, notamment ses articles R.335-12 et suivants ;

VU le Code Général des Impôts, notamment son article 244 quater Q;

VU le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maîtrerestaurateur modifié par le décet n° 2015-348 du 26 mars 2015 ;

VU les arrêtés interministériels des 14 septembre 2007 relatifs à l'attribution du titre de maître-restaurateur et aux conditions de justifications des compétences requises pour bénéficier du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges ;

VU la circulaire ministérielle du 24 avril 2008 relative à la mise en œuvre du titre de maître-restaurateur ;

VU la demande présentée le 10 mars 2017 par M. Thierry MICHEL, par laquelle l'intéressé demande l'obtention du titre de maître-restaurateur ;

CONSIDERANT que M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant « Chez Tibère» situé 1, rue Compane à SOMMIERES (30250), remplit toutes les conditions fixées par les textes susvisés ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9 Tél : $0.820.09.11.72~(0,118~\ell$ / minute depuis une ligne fixe) – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouv.fr

ARRETE

Article 1er: Le titre de maître-restaurateur est décerné à M. Thierry MICHEL, exploitant le restaurant « Chez Tibère» situé 1, rue Compane à SOMMIERES (30250).

<u>Article 2</u> : Le présent acte est valable pour une durée maximum de quatre ans à compter de sa publication.

Article 3: Tout changement intervenant dans l'un des éléments ayant conduit à l'attribution de ce titre devra être immédiatement signalé au Préfet du Département du Gard (Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques – Bureau des Elections, de l'Administration Générale et du Tourisme).

Article 4: En cas de départ du cuisinier, dont la qualification a permis la délivrance du titre, le gérant de l'établissement devra pourvoir à son remplacement, par une personne détenant la qualification de cuisinier définie par les textes précités, dans <u>un délai de trente jours</u>.

Article 5: Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, par voie de recours gracieux auprès de la commission régionale de recours pour l'attribution du titre de maître-restaurateur dont le secrétariat est assuré par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Service Economie de Proximité et Développement Local – 3, Place Paul Bec – 34961 MONTPELLIER CEDEX 2.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, le Maire de SOMMIERES, la Directrice Départementale de la Protection des Populations, le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard, et dont une copie sera adressée au demandeur ainsi qu'à :

- Ministère de l'Economie et des Finances DGE Service "tourisme, commerce artisanat et services" Sous-direction du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales Bâtiment Condorcet Télédoc 314 6, rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13;
- DIRECCTE Occitanie Pôle Entreprises Economie Emploi (EEE) Service Développement des Entreprises et Mutations Economiques 615, boulevard d'Antigone CS 19002 34064 MONTPELLIER CEDEX 2.

P. le Préfet et par délégation, L'Attaché Principal, Chef de Bureau Signé : Patrick BELLET

Préfecture du Gard

30-2017-03-14-001

Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Uzège - Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Arrêté portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Uzège - Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Nîmes le14 mars 2017

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité

Affaire suivie par :
Christine Deleuze
04 66 36 42 63
Fax : 04 66 36 42 55
Mél christine.deleuze@gard.gouv.fr

ARRETE n° 20171403-B1-001

Portant transformation du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Uzège-Pont du Gard en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Le Préfet du Gard, Chevalier de la Légion d'honneur

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L.5741-1 et suivants ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, notamment son article 79 ;

VU l'arrêté préfectoral modifié n° 2003-177-1 du 26 juin 2003 portant création du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard ;

VU la délibération du comité syndical du SCOT Uzège-Pont du Gard en date du 22 février 2017 décidant de la modification de ses statuts pour se transformer en PETR ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès en date du 27 février 2017 acceptant la modification des statuts du SCOT Uzège-Pont du Gard et sa transformation en PETR ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pont du Gard en date du 13 mars 2017 acceptant la modification des statuts du SCOT Uzège-Pont du Gard et sa transformation en PETR ;

CONSIDERANT que les membres du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard ont délibéré dans les conditions prescrites à l'article L. 5741-4 du CGCT pour sa transformation en PETR;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9 Tél : 0.820.09.11.72 (0,118 € / minute depuis une ligne fixe) – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouy.fr

ARRETE

ARTICLE 1:

Le Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard est transformé en PETR à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2:

Le Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard prend le nom de « Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Uzège-Pont du Gard ».

ARTICLE 3:

Les nouveaux statuts du syndicat sont validés tels qu'annexés au présent arrêté.

ARTICLE 4:

L'ensemble des biens, droits et obliations du syndicat transformé sont transférés au pôle d'équilibre territorial et rural qui est substitué de plein droit au syndicat dans toutes le délibérations et tous les actes de ce dernier à la date de la transformation dans les conditions prévues à l'article L. 5741-4 du CGCT.

ARTICLE 5:

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des finances publiques, le directeur départemental des territoires et de la mer, le président du Syndicat Mixte du SCOT Uzège-Pont du Gard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Le préfet

Pour le Préfet, le secrétaire général

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour.
Nimes, le : 1 4 MARS 2017
Pour le Préfet du Gard
Pour le Préfet, le secrétaire général

STATUTS François LALANNE DU POLE D'EQUILIBRE TERRIROTIAL & RURAL UZEGE-PONT DU GARD

Les présents statuts ont valeur de mise en conformité du syndicat mixte du SCOT en adoptant une nouvelle détermination, en adaptant l'objet, en actualisant le contenu des missions dévolues au PETR, en intégrant le fonctionnement du conseil de développement territorial et la mise ne place de la Conférence des Maires.

CHAPITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1: COMPOSITION - DENOMINATION

Il est formé un syndicat mixte fermé régi par les articles L 5211-1 et suivants, L5212-1 et suivants, L5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément aux dispositions de l'article L 122-1 du Code de l'urbanisme, et pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, par les articles relatifs aux Syndicats de Communes.

Le syndicat mixte est composé d'EPCI à fiscalité propre qui ont décidé d'y adhérer et qui ont approuvé les présents statuts, à savoir :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS D'UZES »

AIGALIERS, ARPAILLARGUES ET AUREILHAC, AUBUSSARGUES, BARON, BELVEZET, BLAUZAC, BOURDIC, COLLORGUES, FLAUX, FOISSAC, FONS-SUR-LUSSAN, FONTARECHES, GARRIGUES-SAINTE-EULALIE, LA BASTIDE D'ENGRAS, LA BRUGUIERE, LA CAPELLE MASMOLENE, LUSSAN, MONTAREN ET SAINT MEDIERS, MOUSSAC, POUGNADORESSE, SAINT-DEZERY, SAINT HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU, SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE, SAINT-MAXIMIN, SAINT QUENTIN-LA-POTERIE, SAINT-SIFFRET, SAINT-VICTOR-DES-OULES, SANILHAC-SAGRIES, SERVIERS-LA- BAUME, UZES, VALLABRIX, VALLERARGUES

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PONT DU GARD »:

ARAMON, ARGILLIERS, CASTILLON DU GARD, COLLIAS, COMPS, DOMAZAN, ESTEZARGUES, FOURNES, MEYNES, MONTFRIN, POUZILHAC, REMOULINS, SAINT-BONNET-DU-GARD, SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN, THEZIERS, VALLIGUIERES, VERS-PONT-DU-GARD

Le syndicat mixte prend la dénomination de « POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL UZEGE PONT DU GARD ».

ARTICLE 2: OBJET DU SYNDICAT

Le PETR a pour objectif l'étude et la mise en œuvre de tout moyen propre à favoriser un aménagement et un développement équilibré et durable du territoire.

Statut PETR Uzège Pont du Gard II Février 2017

P.1

Il a pour objet :

- D'élaborer et suivre le projet de territoire du PETR pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent, définissant l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, écologique, touristique, culturel, social, et les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique, ou toute autre question d'intérêt territorial, dans les conditions prévues à l'article L. 5741-2 du CGCT;
- σ De fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs du territoire, mettre en cohérence, accompagner et soutenir ces actions et projets auprès des partenaires extérieurs :
- σ D'élaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur son périmètre ;
- σ De porter en tant que maître d'ouvrage des opérations dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire concerné dans tout domaine touchant à l'aménagement et à la valorisation du territoire ;
- σ D'être le cadre de la contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre, porter et mettre en œuvre les différents dispositifs de contractualisation avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, et le Département ;
- σ De s'organiser à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des différents acteurs publics et privés du territoire.
- σ D'exercer les activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif prévus par le projet de territoire. Cette dernière activité inclut notamment une participation active à la promotion et à la recherche de financements permettant le développement de projets portés par les membres du Syndicat Mixte ou toute autre structure publique ou privé dont l'action est en cohérence avec ses objectifs. Elle peut également prendre la forme de prestations, notamment de services d'études ou d'aide au développement de politiques contractuelles.
- σ De créer par voie de convention des clubs de rencontre avec les acteurs économiques
- σ Les EPCI peuvent notamment se doter de services unifiés ou effectuer des prestations de services dans les conditions prévues à l'article L. 5111-1 et L. 5111-1-1 du CGCT, et mettre à disposition leurs services dans les conditions prévues à l'article L. 5711-1 du CGCT.
- σ De mettre en place tout service d'ingénierie technique et financière pour accompagner les EPCI membres dans l'exercice de leurs compétences et la mise en œuvre de leurs projets, en matière d'urbanisme, habitat et aménagement, environnement, patrimoine et culture, services à la population, et dans une perspective de mutualisation des moyens dans les conditions prévues aux articles L. 5111-1-1 et R. 5111-1 du CGCT.

ARTICLE 3: SIEGE DU SYNDICAT MIXTE

Le siège du Syndicat Mixte est fixé 2 rue Joseph Lacroix, 30700 UZES, avec possibilité de se réunir dans toutes les Communautés de Communes et les communes membres.

ARTICLE 4: DUREE

Le syndicat est institué pour une durée illimitée.

Statut PETR Uzège Pont du Gard II Février 2017

P.2

CHAPITRE 2 - FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

ARTICLE 5: ADMINISTRATION DU SYNDICAT

Le Syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des Communautés de Communes adhérentes.

ARTICLE 6: COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical assurant la représentation des Communautés de Communes. La représentation est égalitaire et s'effectue selon les modalités suivantes :

Chaque Communauté de Communes élit un nombre de délégués et de suppléants identique, soit 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la communauté de communes « Pays d'Uzès » et 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la communauté de communes « Pont du Gard ».

En sus des délégués, le comité syndical peut inviter, en qualité de membres consultatifs, non désignés par les collectivités adhérentes et sans voix délibérative, des personnes morales ou physiques considérées comme partenaires ou expertes pour le PETR, parmi lesquelles le(s) représentant(s) du Conseil de Développement territorial.

Le mandat des membres du Comité syndical a la même durée que celui des conseillers múnicipaux. Les suppléants ont une voix délibérante en cas d'absence du titulaire.

En l'absence du suppléant, le titulaire peut transmettre un pouvoir de vote à un autre membre titulaire.

ARTICLE 7: ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL

Conformément aux articles L5211-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical administre par ses délibérations, le syndicat mixte. Il dispose d'une compétence générale pour gérer l'ensemble des activités du syndicat et prendre notamment toutes les décisions se rapportant au vote du budget, à l'approbation du compte administratif à l'inscription de dépenses du syndicat mixte.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le comité syndical se réunit au moins une fois par semestre.

Le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

ARTICLE 8 : RÔLE DU PRESIDENT

Le Président est l'exécutif du Syndicat Mixte. A ce titre, il prépare et exécute les délibérations du Comité et du Bureau, dirige les débats, contrôle les votes, ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, signe les marchés et contrats, assure l'administration générale, exerce le pouvoir hiérarchique sur le personnel, peut passer des actes en la forme administrative, représente le Syndicat Mixte en justice

Statut PETR Uzege Pont du Gard II 22février 2017

ARTICLE 9: COMPOSITION ET ROLE DU BUREAU

Le comité syndical élit en son sein un bureau composé d'un président, de viceprésidents dans la limite des prescriptions du code général des collectivités territoriales.

Chaque membre dispose d'une voix.

En cas de vacance de poste au sein du Bureau, le Comité syndical procède à la réélection du poste vacant. Le bureau est réélu au cours de la réunion du Comité Syndical qui suit chaque élection municipale générale.

Le Président rend compte des travaux du Bureau à chaque réunion du Conseil. Le fonctionnement du Bureau est régi par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le bureau reçoit délégation du Comité Syndical assure la gestion courante du syndicat mixte.

ARTICLE 10: LA CONFERENCE DES MAIRES

La Conférence des Maires réunit les Maires des Communes situées dans le périmètre du PETR Uzège Pont du Gard. Chaque maire peut se faire suppléer par un conseiller municipal désigné à cet effet. Elle se réunit au moins trois fois par an et est consultée notamment pour l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire et du schéma de cohérence territoriale.

ARTICLE 11 - LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L.5741-1 du CGCT, le Conseil de développement territorial réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, scientifiques et associatifs du territoire.

Il est consulté sur les principales orientations du PETR, lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.

Le rapport annuel d'activité établi par le conseil de développement territorial fait l'objet d'un débat devant le Comité Syndical du PETR.

ARTICLE 12: LES COMMISSIONS AD HOC

Le comité syndical peut décider de la création de commissions de travail présidées par un de ses membres et associant toutes les communes du territoire Uzège Pont du Gard. Chaque commune peut se faire représenter par un ou plusieurs conseillers municipaux désignés à cet effet.

ARTICLE 13: REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur comprenant un pacte de gouvernance pour assurer la représentativité des communes dans l'élaboration des documents les impactant sera établi par le comité syndical. Une fois adopté par le Comité, il sera annexé aux présents statuts.

Statut PETR Uzège Pont du Gard II Février 2017

CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 14: FINANCES DU SYNDICAT MIXTE

Les ressources du syndicat comprennent :

- σ La contribution des intercommunalités associées ;
- σ Le revenu des biens, meubles ou immeubles, du syndicat;
- σ $\;\;$ Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu ;
- σ Les subventions de l'Etat, de la région, du département et des communes ;
- σ Les produits des dons et legs ;
- σ Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés ou aux investissements réalisés ;
- σ Le produit des emprunts.

La contribution des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au Syndicat Mixte est obligatoire et basée sur le nombre d'habitants. La population considérée pour le calcul de la participation des Etablissement Public de Coopération Intercommunale est la population DGF de la dernière année connue. Le montant de la cotisation est fixée par délibération chaque année.

Les dépenses comprennent quant à elle, les dépenses de tous les services confiés au PETR au titre de ses compétences et les dépenses relatives aux services propres du PETR

ARTICLE 15: COMPTABILITE DU SYNDICAT MIXTE

La comptabilité du syndicat mixte est tenue dans la forme de la comptabilité communale soumise aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 16: RECEVEUR DU SYNDICAT MIXTE

Les fonctions de receveur du syndicat seront exercées par le trésorier du siège du syndicat mixte.

CHAPITRE 4 - MODIFICATIONS STATUTAIRES

ARTICLE 17: ADHESION & RETRAIT

L'adhésion d'un EPCI à fiscalité propre postérieurement à sa création s'effectue dans les conditions prévues à l'article L5211-18 du CGCT.

Un EPCI membre peut demander son retrait dans les conditions prévues à l'article L5211-19 du CGCT.

ARTICLE 18: MODIFICATION DES STATUTS

Le Comité Syndical délibère sur l'extension des attributions et la modification des conditions initiales de fonctionnement du syndicat conformément aux dispositions des articles L5211-17 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 19: DISSOLUTION

La dissolution du PETR est opérée dans les conditions fixées par les articles L5212-33, L5212-34, L5211-25-1 et L5211-26 du CGCT.

Statut PETR Uzège Pont du Gard II Février 2017

P.5

CHAPITRE 5 - DISPOSITIONS SPECIALES

ARTICLE 20: DISPOSITIONS APPLICABLES

Sauf dispositions contraires contenues dans les présents statuts, le syndicat mixte sera soumis aux règles édictées pour les syndicats de communes aux articles L5212-1 à L5212-34 et à l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 21: ADOPTION

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des collectivités territoriales décidant la création du présent syndicat.



Statut PETR Uzège Pont du Gard II Février 2017